

CONTRAT JEUNESSE

19^{EME} arrondissement



Novembre 2018

ÉDITORIAUX



Pauline Veron

Adjointe à la Mairie de Paris chargée de la démocratie locale, de la participation citoyenne, de la vie associative et de la jeunesse.

Paris est une ville jeune, attractive. C'est la première ville étudiante en Europe. Ouverte et accueillante, Paris est une capitale où les jeunes voient leur créativité accompagnée. Ils ont la capacité de prendre des initiatives, de se déplacer facilement, de se construire librement, de faire leurs propres choix de vie.

Cette vérité est néanmoins à nuancer tant la jeunesse parisienne se caractérise par son hétérogénéité, avec une diversité de situations : actifs, étudiants ou sans emploi, vivant dans un logement autonome ou chez leurs parents, avec des niveaux de ressources très différents. De plus, les spécificités parisiennes (durée plus longue des études supérieures, difficultés d'accès au logement, par exemple) peuvent rendre le parcours d'accès à l'autonomie plus compliqué qu'ailleurs.

Aussi, la Ville de Paris poursuit sans relâche son investissement pour la jeunesse, avec près de 200 millions d'euros consacrés chaque année aux politiques en faveur des jeunes, adaptées aux différents quartiers de la capitale et à la diversité des conditions de vie et des aspirations des jeunes Parisiens. Avec le Programme Parisien pour l'Autonomie des Jeunes et les Contrats Jeunesse d'arrondissement, notre politique vise à sécuriser les parcours de vie des jeunes Parisiens, à réduire les inégalités sociales et à leur permettre d'accéder à toutes les ressources disponibles à Paris : culture, sport, loisirs, formation, emploi, santé, logement, citoyenneté.

A l'échelon local, nous nous appuyons sur les réseaux constitués autour des mairies d'arrondissement par les professionnels de la jeunesse, les associations de quartier, les structures municipales dédiées aux jeunes comme les Espaces Paris Jeunes ou les centres Paris Anim', les services municipaux territorialisés et les jeunes eux-mêmes.

Ensemble, de manière collaborative, nous avons défini des objectifs partagés entre la Ville de Paris et les Maires d'arrondissement pour agir localement en faveur des jeunes Parisiens. Vous retrouverez dans ce Contrat Jeunesse l'action qui sera mise en œuvre au cours des trois prochaines années.



François Dagnaud

**Maire du
19^{ème} arrondissement**

Dans le 19^{ème} arrondissement, près d'un habitant sur trois a moins de 25 ans. Ce constat statistique marque une responsabilité, et plus encore, il porte une promesse.

Une promesse, car la jeunesse du 19^{ème} est énergique, solidaire, riche de sa diversité : engagée avec un média citoyen, bénévole auprès des plus démunis ou encore actrice de convivialité. Nous pouvons être fiers de leurs investissements dans la Cité qui infuse et féconde notre territoire.

Une responsabilité, car nous savons qu'il y a parfois plus d'obstacles à franchir, d'efforts à fournir, de portes à pousser lorsque l'on grandit dans les quartiers populaires du nord-est parisien. C'est à nous de donner à toutes et tous les mêmes chances de s'exprimer, de s'épanouir et d'avancer en tant que futur-e ou jeune adulte.

C'est pour cela que j'ai souhaité que l'accompagnement des jeunes soit une priorité de notre action municipale, en étroite collaboration avec le réseau des partenaires associatifs, sociaux, éducatifs, institutionnels, culturels, sportifs œuvrant au quotidien auprès des jeunes du 19^{ème}. Ainsi, ce second Contrat jeunesse est issu d'une concertation de plusieurs mois pilotée par mon adjoint en charge de la jeunesse, Gabriel GAU, et menée auprès des professionnels de la jeunesse et des jeunes eux-mêmes. En effet, démarche inédite à Paris, plus de 900 jeunes ont pu s'exprimer à travers un questionnaire sur leurs besoins, leurs préoccupations et leur vision du 19^{ème} arrondissement.

Je remercie encore les partenaires jeunesse pour leur formidable travail de terrain au quotidien ainsi que pour leur engagement à nos côtés dans la mise en œuvre de ce Contrat jeunesse. Je salue également la Sous-direction de la jeunesse de la Mairie de Paris, investie avec nous dans la réalisation de ce Contrat, avant comme après sa signature.

Le premier Contrat jeunesse a donné lieu à de nombreuses réalisations : festival Place(s) aux Jeunes, outils facilitant le travail quotidien des professionnels, soutien des initiatives et projets des jeunes... Il faut continuer à les faire vivre. Je souhaite que ce second Contrat nous aide à aller encore plus loin : favoriser la cohésion sociale locale à travers l'implication citoyenne des jeunes, leur permettre d'accéder à une orientation et un emploi choisis en élargissant leurs horizons professionnels, enfin faciliter leur accès à la culture, aux sports et aux loisirs. C'est le plus court chemin pour abolir toutes les frontières artificielles, - géographique, sociale ou culturelle- et nous faire avancer, ensemble !

SOMMAIRE

MÉTHODOLOGIE DU CONTRAT JEUNESSE D'ARRONDISSEMENT	5
CARTE D'IDENTITÉ DU 19ÈME ARRONDISSEMENT	9
<u>PORTRAIT DE LA JEUNESSE DU 19^{ÈME} ARRONDISSEMENT</u>	11
1 – CARTE DE LA TYPOLOGIE DES JEUNES DE 16 À 25 ANS	12
2 – ANALYSE DU PROFIL DES JEUNES DU 19 ^{ÈME} ARRONDISSEMENT	13
<u>ÉTAT DES LIEUX DE L'OFFRE DE LOISIRS ET DE SERVICES EN DIRECTION DES JEUNES DE L'ARRONDISSEMENT</u>	15
1 - PANORAMA DE L'OFFRE EXISTANTE	16
2- ANALYSE SYNTHÉTIQUE DE L'OFFRE EXISTANTE	22
PARCOURS DES JEUNES ET INSERTION	22
LA PLACE DES JEUNES DANS LA CITE	32
3- EN CONCLUSION, LES PRINCIPAUX CONSTATS	37
<u>LES OBJECTIFS ET PISTES D'ACTION DU CONTRAT JEUNESSE DU 19^{ÈME} ARRONDISSEMENT</u>	39
1- L'AUTONOMIE DES JEUNES COMME RESSOURCE POUR LE 19 ^{ÈME} ARRONDISSEMENT	40
2- OBJECTIFS ET PISTES D'ACTION	41
<u>ANNEXES DU CONTRAT JEUNESSE DU 19^{ÈME} ARRONDISSEMENT</u>	44
ANNEXE 1 : DONNÉES STATISTIQUES	45
ANNEXE 2: CARTES DE DENSITÉ DE JEUNES DANS LE 19ÈME ET À PARIS	47
ANNEXE 3: CARTES DES ÉQUIPEMENTS JEUNESSE À PARIS	48
ANNEXE 4 - EXTRAIT DU CONTRAT DE VILLE 2015-2020	49
ANNEXE 5 - QUESTIONNAIRE « LE 19ÈME IDÉAL SELON LES JEUNES DE L'ARRONDISSEMENT »	50

MÉTHODOLOGIE DU CONTRAT JEUNESSE D'ARRONDISSEMENT

Le Contrat jeunesse d'arrondissement (CJA) définit, à l'échelle du territoire du 19^{ème} arrondissement, des objectifs prioritaires déclinés en pistes d'action concrètes. Il vise à améliorer le recours des jeunes à l'offre de services qui leur est destinée, à renforcer le travail partenarial des acteurs et à faire évoluer le cas échéant les dispositifs.

Les contrats jeunesse d'arrondissement s'inscrivent dans une politique municipale plus large, matérialisée notamment dans le Programme Parisien pour l'Autonomie des Jeunes (PPAJ) adopté en 2015, avec cinq axes essentiels dans la construction de l'autonomie des jeunes :

- s'orienter, se former, s'informer
- trouver un emploi stable
- se loger
- se déplacer, expérimenter la ville
- s'engager, découvrir, s'épanouir.

Fondé sur un diagnostic de la jeunesse et des services qui lui sont dédiés, le CJA est issu d'une réflexion partagée entre les différents acteurs institutionnels et associatifs mais aussi les jeunes qui sont les premiers concernés par ce document-cadre.

Le premier contrat jeunesse du 19^{ème} arrondissement, qui portait sur la période 2015-2018, comportait trois grands axes prioritaires :

- 1) Favoriser l'autonomie par l'implication citoyenne : les jeunes acteurs du vivre ensemble ;
- 2) Agir concrètement pour l'autonomie : le droit à l'emploi, à la formation et à une orientation choisie ;
- 3) Coordonner les forces vives de l'arrondissement pour permettre l'appropriation des ressources culturelles, sportives et de loisirs du territoire par toutes les jeunes du 19^{ème} arrondissement.

Il a servi de cadre à de nombreuses réalisations collectives : une plateforme collaborative comprenant notamment **un catalogue de ressources en matière d'organisation de débats**, des **matinées citoyennes** à destination des délégués des collèges, l'apprentissage de la vie démocratique via l'outil du **budget participatif parisien**, la mise en place d'un dialogue entre acteurs de la jeunesse des 18^{ème} et 19^{ème} via le **collectif Synergie 18/19** sur la problématique des rixes, une **plaquette relative à l'offre estivale** à destination des jeunes, l'accompagnement des projets de médias citoyens portés par les jeunes, **parcours de découverte de l'économie sociale et solidaire**, le **forum des formations professionnelles et technologiques** à destination des collégiens, le festival « **Place(s) aux jeunes !** ».

Au vu de ce bilan, la Mairie du 19^{ème} arrondissement a décidé de renouveler le CJA sur la période 2018-2021. Comme en 2015-2016, la Mairie du 19^{ème} arrondissement a souhaité associer à son élaboration les acteurs jeunesse dans toute leur diversité, mais également les jeunes eux-mêmes. Ainsi, les priorités d'action correspondront au mieux à leurs besoins et attentes et permettront peut-être de donner l'envie aux jeunes d'être directement acteurs de leur mise en œuvre.

Le recueil de cette parole des jeunes s'est fait au travers :

- de matinées citoyennes animées par l'association Korhom. Ces matinées ont réuni quelque 120 délégués de classes de 4^{ème} et de 3^{ème} de neuf collèges (Charles Péguy, Claude Chappe, Georges Méliès, Guillaume Budé, Henri Bergson, Sonia Delaunay, Suzanne Lacore, Edouard Pailleron et Wolfgang A. Mozart). Après avoir réfléchi à leurs besoins en tant que jeunes, les délégués ont formulé des propositions sur quatre thématiques : relations inter-quartiers ; éducation / scolarité / orientation / stages / découverte des métiers / insertion ; sport / culture / loisirs / accès à l'offre ; événements festifs ;
- de réunions avec des groupes de jeunes montés par des acteurs de la jeunesse dans les quartiers de Flandre (espace Paris Jeunes Flandre), Place des Fêtes (centre Paris Anim' Place des Fêtes) et Danube/Solidarité (centre Paris Anim' Solidarité Angèle Mercier) ;
- d'un questionnaire rempli en ligne ou sous la supervision de professionnels de la jeunesse (Dispositif Action collégiens, centre social CAF Tanger, centre Paris Anim' Solidarité Angèle Mercier, site Hautpoul de la Mission Locale de Paris). Environ 900 questionnaires ont ainsi été recueillis.

Après plusieurs réunions de bilan sur la mise en œuvre du Contrat jeunesse entre 2016 et 2018, les acteurs de la jeunesse ont été conviés à deux temps de travail dédiés à son renouvellement.

Le 16 janvier 2018, les modalités d'élaboration du nouveau contrat et le processus de concertation envisagé leur ont été présentés. Cette réunion a également permis aux professionnels d'exprimer leurs attentes.

Le 16 mai 2018, un séminaire de travail organisé au Théâtre Paris Villette a permis aux professionnels de partager le bilan du Contrat Jeunesse 2016-2018, le diagnostic de territoire actualisé par la Sous-Direction de la Jeunesse de la Mairie de Paris et la synthèse de la parole recueillie auprès des jeunes. Ils ont approfondi, dans le prolongement du premier contrat, trois grandes thématiques ayant vocation à constituer les axes prioritaires d'action du second contrat :

- Vivre-ensemble / cadre de vie / relations inter-quartiers / engagement des jeunes
- Éducation / formation / orientation / insertion professionnelle
- Accès à l'offre culturelle, sportive et de loisirs dans l'arrondissement.

L'ensemble de ces travaux a fait l'objet d'une restitution aux jeunes et aux professionnels à l'automne 2018.

Le diagnostic actualisé par la SDJ a reposé sur des entretiens avec des acteurs associatifs et institutionnels et sur l'analyse :

- **S'agissant du portrait de la jeunesse de l'arrondissement :**
 - des données existantes de l'INSEE ;
 - du portrait social d'arrondissement réalisé par la DASES ;
 - d'études de l'APUR, celle réalisée en 2013 et actualisée en 2015 sur la jeunesse parisienne et d'autres plus généralistes sur la population parisienne.
- **S'agissant de l'état des lieux de l'offre de services et loisirs en direction des jeunes :**
 - des données quantitatives issues de documents variés provenant des services de la Mairie de Paris, en premier lieu de la Sous-Direction de la Jeunesse de la Mairie de Paris ;
 - des diagnostics locaux, rapports d'activités, etc. provenant des acteurs de terrain associatifs et institutionnels.



© Korhom

Les délégués de classe de 4^{ème} et 3^{ème} travaillant sur le nouveau CJA
lors des matinées citoyennes

CARTE D'IDENTITÉ DU 19^{ÈME} ARRONDISSEMENT

Le 19^{ème} est un arrondissement densément peuplé : avec 185 953 habitants, il représente 8,3 % de la population parisienne. Il compte 27 400 habitants au km², une densité supérieure à la moyenne parisienne de 25 500 habitants au km² (hors bois de Boulogne et Vincennes), alors que la capitale est déjà une des villes les plus denses d'Europe (chiffres 2013 de l'INSEE).

Au-delà d'une grande diversité sociologique entre ses différents quartiers, **le 19^{ème} est un arrondissement populaire**, conséquence d'une **forte concentration de logements sociaux** suite aux programmes de construction des années 50 à 70. Les indicateurs socio-économiques des quartiers concernés révèlent **d'importantes difficultés sociales**. Le taux de chômage s'élève ainsi en moyenne à 16,4% dans le 19^{ème} contre 11,9% en moyenne à Paris (chiffres 2013), le revenu moyen des ménages est de 36 005 euros contre 52 245 euros et 17,1% des ménages sont des foyers monoparentaux dits fragiles (employés, ouvriers, non actifs) contre 12,4%.

Ainsi, quelque 31% de la population (41 000 personnes) vit dans les quartiers dits prioritaires de la Politique de la Ville et 13% dans les quartiers dits de veille active (24 000 personnes) inscrits au Contrat de ville 2015-2020.

Les 7 quartiers prioritaires règlementaires sont **Danube-Solidarité-Marseillaise**, lequel présente des indicateurs de précarité parmi les plus élevés de la capitale avec un parc social omniprésent (94% des logements) ; **Stalingrad-Riquet** ; **Michelet-Alphonse Karr-rue de Nantes**, qui abrite une population très modeste (24% vit sous le seuil de pauvreté contre 11% à Paris) ; **Chaufourniers** ; **Algérie** ; **Porte de la Chapelle – Charles Hermite** à cheval sur les 18^{ème} et 19^{ème} ; et enfin, **Compans Pelleport** à cheval sur les 19^{ème} et 20^{ème}.

Les territoires de l'ancien contrat urbain de cohésion sociale ne relevant plus des quartiers prioritaires du nouveau Contrat de Ville ont été classés en quartier dits « de veille active ». À ce titre, ils continuent de bénéficier de l'ingénierie de la politique de la Ville, de la mobilisation du droit commun et de la pérennisation de certains dispositifs tels que la Réussite éducative. Cela concerne notamment les secteurs Joinville, Barbanègre, Flandre et Ourcq-Léon Giraud.

Le projet de territoire du 19^{ème}, qui s'inscrit dans les trois axes du Contrat de ville -- « Accompagner les parcours et prévenir les ruptures », « Vivre sa ville et son quartier » et « Dynamiser les quartiers dans la ville » (cf. annexe n° 2) --, a pour fil rouge l'amélioration des conditions de vie de la jeunesse.

De nombreux chantiers de construction, de rénovation ou de renouvellement urbain sont par ailleurs en cours dans l'arrondissement ou viennent de s'achever. C'est le cas notamment de la rue de l'Ourcq et du quai de la Marne au niveau de la Petite Ceinture, du secteur Macdonald ou encore de la résidence Michelet.

De même, la requalification du quartier des Orgues de Flandre a été retenue dans le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) en raison de ses caractéristiques urbaines et sociales. L'enjeu pour le quartier est de s'inscrire dans la dynamique engagée sur le secteur de Paris Nord Est élargi, en accompagnant la rénovation des plus grands immeubles d'habitation de Paris, en confortant la présence des services publics et en apportant des réponses aux dysfonctionnements urbains. Le réaménagement des Entrepôts Macdonald, la livraison de centaines de nouveaux logements et l'extension du réseau de transports (arrivée du tramway, gare RER Rosa Parks) ont par ailleurs profondément reconfiguré l'architecture, les usages et la dynamique commerciale de cet ancien quartier industriel.

Conséquences de ces aménagements urbains, de nouvelles **dynamiques résidentielles et démographiques sont observées qui contribuent à apporter plus de mixité au profil social de l'arrondissement.**

Sources : DASES (portrait social 2013) et DDCT (Contrat de ville 2015-2020)

LA PAROLE DES JEUNES SUR LES QUARTIERS ET L'ARRONDISSEMENT

La parole des jeunes a été recueillie lors de matinées citoyennes qui ont réuni 120 délégués de classe de neuf collèges, de réunions montées par des acteurs jeunesse dans plusieurs quartiers de l'arrondissement, et au travers de questionnaires remplis par quelque 900 jeunes.

Les jeunes sont ambivalents vis-à-vis de leurs quartiers, avec d'un côté le souhait et le plaisir d'y rester mais de l'autre l'envie « d'aller voir ailleurs ».

Ils sont nombreux à valoriser la dynamique et la vie des quartiers. « Dans mon quartier, tout le monde se connaît », « il y a de l'ambiance », tout en parlant de quartier « ghettoïsé » et en regrettant parfois l'absence de mixité sociale et culturelle.

Globalement, les jeunes qui se sont exprimés sont satisfaits de l'ambiance mais aspirent à élargir leurs horizons et à découvrir d'autres cultures. « Beaucoup de jeunes ne connaissent pas la culture d'autres pays ». C'est pourquoi de nombreuses propositions de sorties scolaires ont été faites, tout comme un travail sur l'alimentation responsable sous le prisme de la découverte d'autres cultures.

Les jeunes valorisent d'une manière générale la richesse multiculturelle de l'arrondissement, qui reste un atout à leurs yeux.

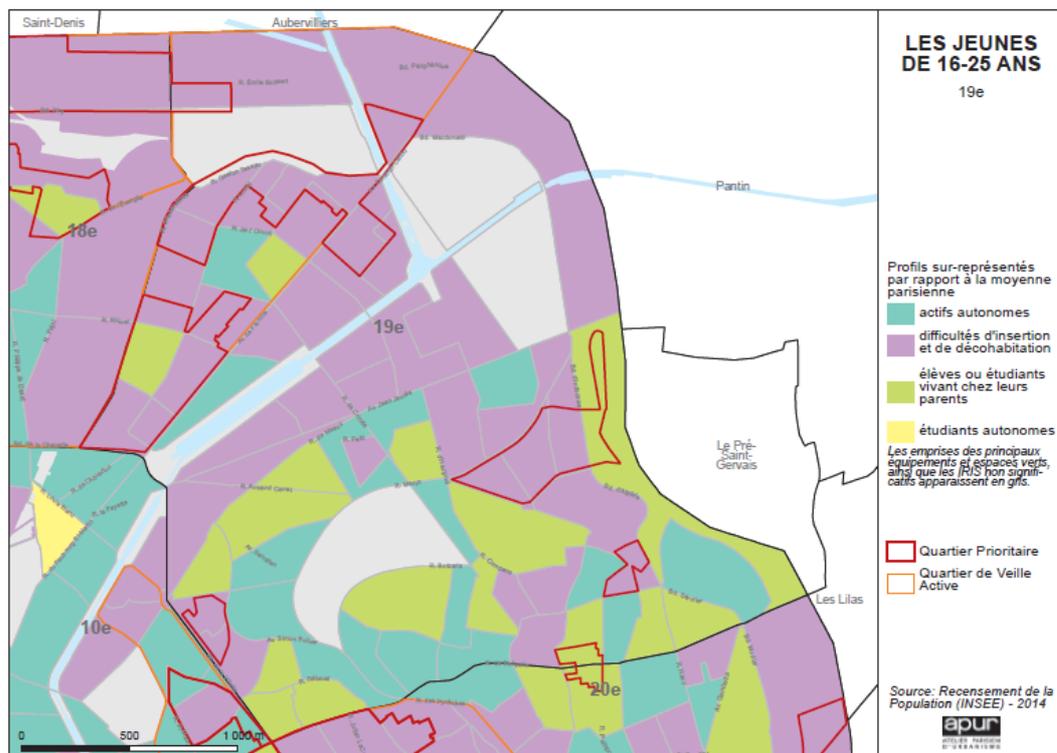
Les collégiens sont sensibles aux problématiques liées à leur cadre de vie. Ils évoquent de manière récurrente la saleté, la pollution, les mauvaises odeurs, les déchets et les rats bien qu'ils aient observé une amélioration de la propreté de l'arrondissement. Les nuisances sonores sont également mentionnées.

PREMIÈRE PARTIE

PORTRAIT DE LA JEUNESSE DU 19^{ÈME} ARRONDISSEMENT

1 – CARTE DE LA TYPOLOGIE DES JEUNES DE 16 À 25 ANS

Les jeunes à Paris connaissent des conditions variées en termes de condition de logement, de situation par rapport à l'emploi. Étudiants ou actifs, jeunes autonomes ou vivant chez leurs parents, tous les profils sont présents dans la capitale. C'est évidemment le cas également dans le 19^{ème} arrondissement.



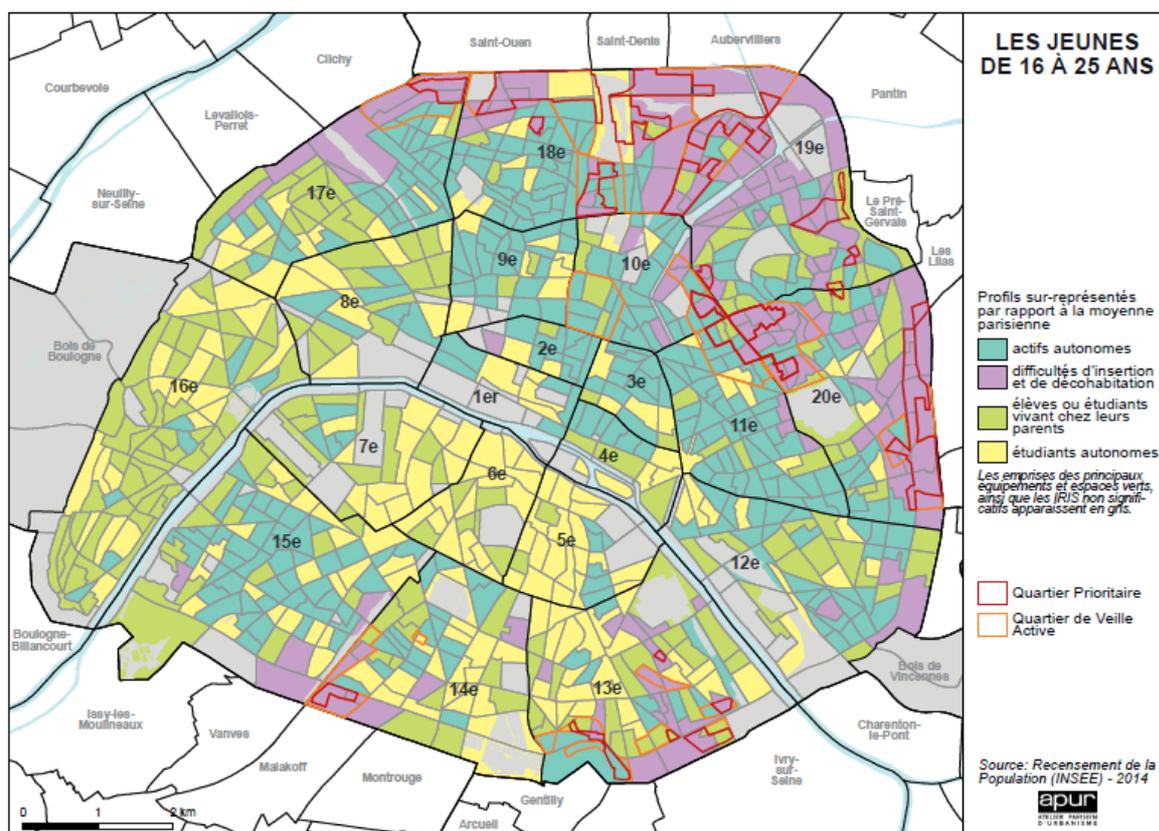
La cartographie des profils des jeunes réalisée par l'APUR sur la base du recensement de la population de 2014 permet néanmoins de faire les constats suivants :

- les jeunes en difficulté d'insertion et de décohabitation sont surreprésentés par rapport à la moyenne parisienne dans l'essentiel de la moitié Nord de l'arrondissement, au-dessus de la rue de Meaux et de l'avenue Jean Jaurès ;
- les actifs autonomes et les élèves et étudiants vivant chez leurs parents sont néanmoins surreprésentés dans deux quartiers de cette moitié Nord : le Nord du secteur Flandre (entre l'avenue de Flandre et les rues Mathis, Curial et de l'Ourcq) et entre les rues Riquet, Aubervilliers, Maroc et Tanger ;

- les jeunes actifs autonomes et les élèves et étudiants vivant chez leurs parents sont surreprésentés dans l'essentiel de la partie sud de l'arrondissement, en particulier dans un vaste périmètre autour des Buttes-Chaumont ;
- la partie sud de l'arrondissement inclut néanmoins des quartiers (Danube Solidarité, Chaufourniers, Place des Fêtes...) connaissant une surreprésentation de jeunes en difficulté d'insertion et de décohabitation.

2 – ANALYSE DU PROFIL DES JEUNES DU 19^{ÈME} ARRONDISSEMENT

Avec 31,3% de sa population âgée de moins de 25 ans (contre 27,8% en moyenne à Paris) et 24% qui a moins de 20 ans (contre 20% à Paris), le 19^{ème} arrondissement se démarque des autres arrondissements parisiens par sa jeunesse. Alors que le 19^{ème} arrondissement compte 8,5% de la population parisienne, les moins de 20 ans qui y résident représentent 11% de cette tranche d'âge à Paris¹.



¹ Portrait social du 19^{ème} arrondissement de la DASES, janvier 2017

Cette population jeune est marquée par une surreprésentation des enfants et des jeunes adolescents. À eux seuls, les moins de 15 ans représentent 18,2% des habitants de l'arrondissement, contre 14,4% à Paris. À l'inverse, le poids des jeunes de 16 à 25 ans y est légèrement plus faible qu'à l'échelle parisienne, à 14% contre 15% à Paris².

Si la jeunesse du 19^{ème} arrondissement est assez bien répartie dans tout l'arrondissement, elle est particulièrement présente dans les quartiers en Politique de la ville. Les moins de 25 ans représentent 37,3% des habitants du quartier Flandre, 37,9% du quartier Danube et, enfin, 58% du secteur Paris-Nord-Est (18^{ème}/19^{ème} arrondissements).

A contrario, la présence de jeunes est moindre autour des Buttes Chaumont, entre l'avenue Mathurin Moreau et l'avenue Simon Bolivar, à l'ouest de la place des Fêtes, en bordure de l'hôpital Robert Debré ou, enfin, autour de la Butte du Chapeau Rouge.

Si la jeunesse du 19^{ème} arrondissement recouvre, comme la jeunesse parisienne, des profils variés, elle présente néanmoins des indicateurs socio-économiques plus difficiles que le reste de Paris.

Ainsi, l'arrondissement présente le taux de chômage des jeunes le plus élevé de la capitale, avec 28% de jeunes de moins de 25 ans qui sont sans emploi (en particulier dans les quartiers Politique de la Ville comme à Danube-Solidarité-Marseillaise où il atteint 36%) contre 19% en moyenne parisienne³.

Une explication probable est une formation insuffisante des jeunes de l'arrondissement. **Ainsi 10% des jeunes de 16 à 29 ans sont déscolarisés et sans qualification contre 5% à Paris.** Ce pourcentage peut atteindre jusqu'à 13% dans les quartiers en Politique de la ville⁴. Et seulement **64% des jeunes de 16 à 25 ans sont étudiants** contre 70% à Paris.

² Recensement INSEE 2014

⁴ INSEE 2014

⁴ INSEE 2014

DEUXIEME PARTIE

ÉTAT DES LIEUX DE L'OFFRE DE LOISIRS ET DE SERVICES EN DIRECTION DES JEUNES DE L'ARRONDISSEMENT



1 - PANORAMA DE L'OFFRE EXISTANTE

LES EQUIPEMENTS ET SERVICES LOCAUX

■ Équipements de la Sous – Direction de la Jeunesse de la Mairie de Paris

6 centres Paris Anim' : trois disposent d'un pôle jeunesse et deux accueillent un Point information jeunesse labellisé

1 espace Paris Jeunes abritant un Point Information jeunesse.

■ Équipements sportifs de la Direction de la Jeunesse et des Sports de la Mairie de Paris

10 gymnases ; 3 salles de sport ; 4 piscines ; un bassin école ; 9 terrains d'éducation physique ; 6 aires sportives en accès libre ; 2 tennis ; 3 centres sportifs ; 2 roller parcs ; un boulodrome ; une patinoire ; un practice de golf.

■ Dispositifs d'animation de la filière sportive

Paris Sport Vacances ; Sport Découverte de Proximité ; Sport Découverte Nature.

■ Les autres équipements

Loisirs / culture : 4 bibliothèques, 2 bibliothèques/discothèques et la médiathèque de la Cité des Sciences ; Les Archives de Paris ; un conservatoire municipal et le Conservatoire national supérieur de musique et de danse ; Le 104 ; Des théâtres : Théâtre Paris Villette, la Villette, le Vent se lève, Art studio Théâtre, Bouffon Théâtre, Théâtre Clavel, Théâtre Marius Milhaud, Théâtre du gouvernail, Théâtre de l'Orme, Théâtre de la Providence, Théâtre Ze Artist's, Guignol Anatole, Espace culturel des arts du masque – Compagnie Varsorio ; Le Fonds Régional d'Art Contemporain ; De nombreux théâtres de quartier : Art Studio Théâtre / Bouffon Théâtre / Théâtre Clavel / Théâtre Darius Milhaud / Théâtre du Gouvernail / Théâtre de l'Orme / Théâtre Ze Artist's ; Des salles de spectacles / concerts : Atelier du Plateau / L'espace B / Glaz'Art / Le Vent se lève !, L'Abacadabar, L'Atelier du Plateau, Gare Jazz ; Les établissements du Parc de la Villette : la Philharmonie / Grande Halle de la Villette / Espace Chapiteaux / Trabendo / Cabaret Sauvage / Le WIP / Le Zénith / La Cité des sciences / la Géode / L'Argonaute / Halle aux cuirs/ Théâtre Paris Villette / La Halle de la chanson ; Les cinémas : MK2 Quai de Seine / MK2 Quai de Loire / UGC Ciné Cité Paris 19ème / Cinéma Pathé La Villette ; Des péniches culturelles : Péniche ANAKO / Péniche Antipode / Péniche Opéra / Péniche Grande Fantaisie / Péniche cinéma / Péniche librairie L'eau et les rêves / Péniche le Nez Rouge / Péniche Adélaïde / Péniche La Pop' ; Des galeries d'art : Bugada & Cargnel (Cosmic Galerie) / Susanne Tarasiève / Salle Principale / Louchard / Espace Culturel des Arts du Masque ; De nombreuses librairies de quartier, festivals de plein air et associations de pratiques diverses ; Un centre de loisirs municipal pour adolescents ; Un dispositif d'accès à la culture : Pass Culture de la mairie du 19^e.

Information / orientation / vie scolaire / accompagnement à la scolarité : 13 collèges, dont 9 bénéficient du dispositif Action Collégiens (DASCO) – 8 du dispositif Réussite éducative – 7 du dispositif REP – un du dispositif REP+ – 2 d'une Section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) – un du dispositif CAPPE (Convention académique pluriannuelle de priorité éducative) ; 4 collèges-lycées général et/ou technologiques privés sous contrats et 2 lycées polyvalents privés sous contrats ; 2 lycées professionnels, 2 lycées polyvalents, 3 lycées d'enseignement général publics (dont 2 ayant des sections d'enseignements technologiques) ; 3 espaces publics numériques (EPN) ; un Point d'Information et Médiation Multi Services de Paris (PIMMS) ; un centre d'information et d'orientation (CIO)

Prévention : 9 centres socioculturels ; 5 clubs de prévention mandatés par le département de Paris sur six quartiers ; un club de prévention mandaté par l'État ; 2 Points d'accueil écoute jeunes PAEJ ; 2 centres de soins d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) ; une Coordination toxicomanies ; un Contrat de prévention et de sécurité d'arrondissement ; 2 équipes de correspondants de nuit ; un Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues (CAARUD)

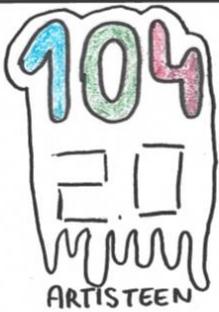
Emploi / logement / accès au droit : une antenne de la Mission locale ; 2 agences Pôle Emploi ; la Cité des métiers sur le site de La Villette ; un Point Paris Emploi ; l'École de la deuxième chance ; L'EPEC qui porte le Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE) ; un Point d'Accès au Droit ; 7 résidences étudiantes du CROUS ; une résidence gérée par Le Richemont (filiale de la RIVP) / une résidence étudiante ESPACIL Habitat ; une résidence pour jeunes actifs de 26 à 32 ans en mobilité (RJAM) ; 5 foyers de jeunes travailleurs ; un plan de lutte contre les discriminations, précurseur à Paris, porté par l'APSV

Action sociale / santé : le service social de proximité (SSP) ; un Atelier Santé Ville (ASV) ; 6 centres de santé ; un centre de planification et d'éducation familiale ; 2 centres médicaux psycho pédagogiques (CMPP) ; la Maison des adolescents de l'hôpital Robert Debré

**Les financements et aides de la Sous-Direction de la Jeunesse
de la Mairie de Paris
(source DJS – 2017)**

- 95 400€ de subventions accordés au titre de la jeunesse, dont 69 400€ dans le cadre de l'appel à projet Politique de la ville
- 53 200€ pour 3 foyers de jeunes travailleurs (FJT) gérés par le groupe ALJT
- 231 675 € pour l'Espace Paris Jeunes Flandre
- 3 485 212 € pour les six centres Paris Anim'
- une enveloppe localisée dédiée pour monter des projets et événements en direction de la jeunesse de l'arrondissement
- une enveloppe de 18 000€ dédiée à Paris Jeunes Vacances (118 jeunes bénéficiaires)
- 1 860 Pass' Jeunes reçus par les structures et associations jeunesse pour une distribution de main à la main aux jeunes et 800 Pass' Jeunes retirés en point retrait dans le 19^{ème}
- 29 jeunes du 19^{ème} ont bénéficié de l'aide Quartiers Libres
- Environ 90 jeunes du 19^{ème} ont bénéficié du BAFA citoyen parisien de la SDJ.

Fiche action rédigée par les jeunes lors des matinées citoyennes

	<ul style="list-style-type: none">  Loisirs, Culture, Sport / Événements sportif.  Près des Buttes-Chaumont dans le 19^e / au 104  Pour les jeunes
<p>Constat: Nous avons remarqué que dans les centres comme le 104, qu'il n'y a jamais de place pour les adolescents alors qu'il y en a toujours pour les plus jeunes ou les plus "vieux".</p> <p>Proposition: Un établissement artistique et équipé, dédié aux jeunes entre 11 et 18 qui serait insonorisé et gardé par des bénévoles. Dans ce lieu, les jeunes auront la possibilité de faire des expositions, des concerts et spectacles dans un endroit qui serait consacré à leurs pratiques artistiques et sa valorisation.</p>	

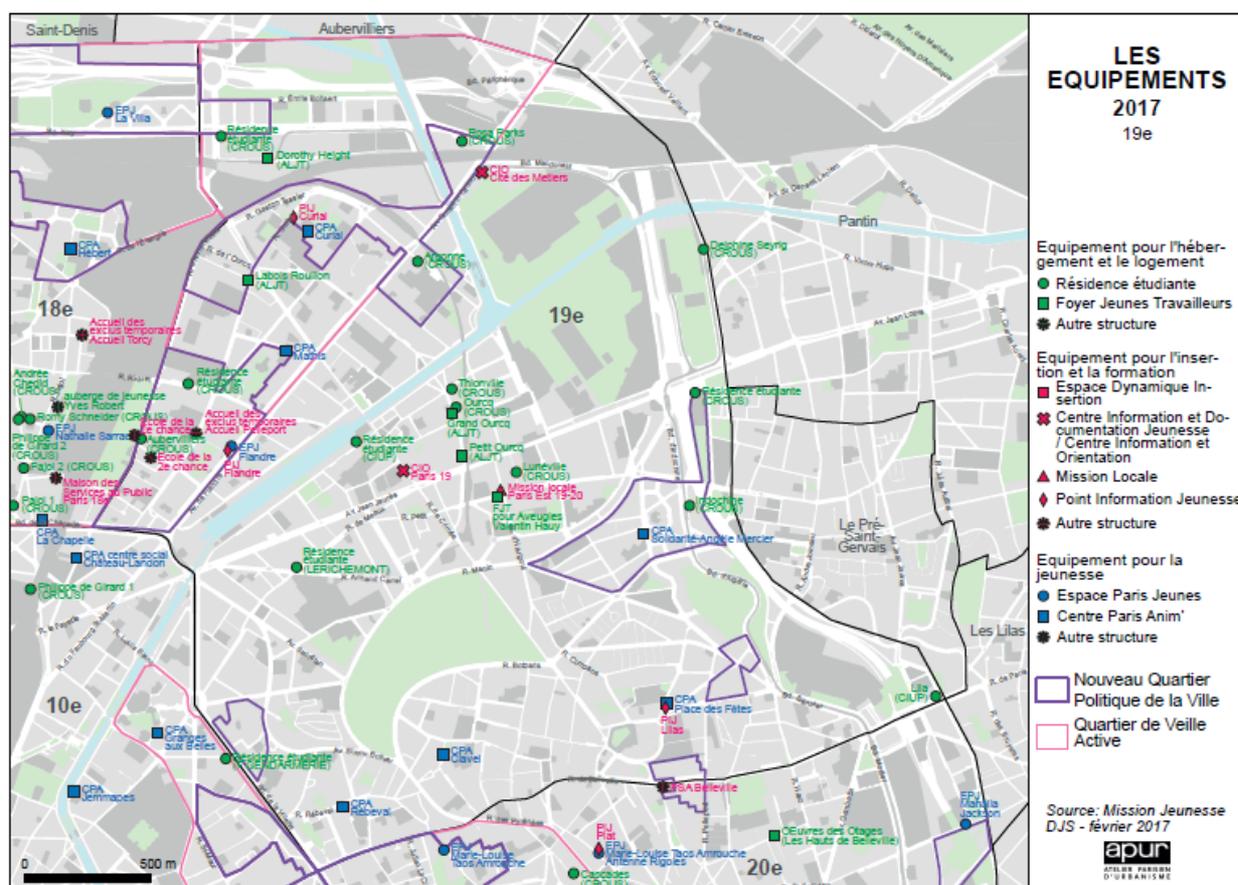
REGARDS SUR LA REPARTITION DE L'OFFRE

Le 19^{ème} arrondissement présente une offre riche en équipements municipaux dédiés à la jeunesse. Avec six centres Paris Anim' dont trois disposant d'un pôle jeunesse et un Espace Paris Jeunes, il est l'un des arrondissements les mieux dotés.

L'offre sportive municipale est également variée et bien répartie sur l'arrondissement, ce qui permet aux jeunes de bénéficier d'un équipement généralement proche de chez eux. Il reste néanmoins difficile de répondre aux nombreuses demandes de réservation de créneaux sportifs réguliers ou ponctuels.

De même, l'offre sportive associative est riche, en particulier dans les quartiers Politique de la ville où une politique de développement local a été mise en place. De nombreux projets sportifs portés par la municipalité (tels que Femmes en Sport, Génération Marateens), ou par des associations (« All Parisian Games, « la nuit du basket », « Activ'été »...) sont bien identifiés par les jeunes.

L'appropriation du dispositif du budget participatif parisien a enfin permis de rénover plusieurs équipements sportifs (les terrains d'éducation physiques – TEP – Chaumont, Barbanègre et Curial), et d'en construire de nouveaux (terrain de « beach volley » près de la porte de Pantin).



LA PAROLE DES JEUNES SUR LES RESSOURCES DE L'ARRONDISSEMENT EN MATIÈRE SPORTIVE, CULTURELLE ET DE LOISIRS

La parole des jeunes a été recueillie lors de matinées citoyennes qui ont réuni 120 délégués de classe de neuf collèges, de réunions montées par des acteurs jeunesse dans plusieurs quartiers de l'arrondissement et au travers de questionnaires remplis par quelque 900 jeunes.

Les jeunes qui se sont exprimés trouvent le 19^{ème} arrondissement bien pourvu en espaces verts, sites qu'ils investissent largement et à tout âge. Le parc de la Villette, les Buttes-Chaumont, les quais du canal de l'Ourcq, notamment aux abords du MK2, s'avèrent être des lieux de socialisation essentiels où les jeunes se retrouvent entre pairs. Ceci explique pourquoi ils sollicitent la création de nouveaux espaces verts dans l'arrondissement.

La plupart des jeunes interrogés, en particulier les 12 – 15 ans, apprécient et utilisent les équipements sportifs. Ils estiment néanmoins leur nombre insuffisant ou que certains mériteraient d'être rénovés. Grâce à la diversité de l'offre, il semblerait que toutes les disciplines sportives puissent être pratiquées. Les gymnases et les stades sont les équipements les plus plébiscités mais le manque de visibilité des horaires est souligné.

Des garçons disent ne pouvoir pleinement profiter des équipements en raison des phénomènes de rixes, lesquels entravent leur mobilité. Le sport est mis en avant comme levier pour travailler les relations inter-quartiers, via l'organisation de tournois, de rencontres sportives inter-collèges pour apaiser les tensions et nouer des liens entre territoires.

Une polyvalence des activités dans les équipements – sport, culture, gastronomie, etc. – est également souhaitée pour faciliter le croisement des publics et l'ouverture à de nouvelles pratiques.

Des jeunes évoquent la difficulté de satisfaire tout le monde, des classes d'âge ou des disciplines pouvant se retrouver en concurrence pour les mêmes équipements. Évoluant dans un environnement dense, les jeunes expriment le besoin de pouvoir investir un lieu, de manière autonome, sans déranger le voisinage.

L'offre culturelle semble intéresser une tranche d'âge un peu plus âgée mais le prix est mentionné comme un obstacle important. Cinémas et bibliothèques sont les lieux les plus fréquentés. Le développement de clubs de lecture est proposé, en particulier par les plus jeunes. Demande est aussi faite de diversifier l'offre en créant de nouveaux espaces de jeux (autour des jeux-vidéos par exemple).

Les jeunes apprécient la richesse du tissu associatif, des CPA et des lieux culturels qui leur permet d'accéder à des activités variées. La demande de sorties (cinéma, piscines, matchs, concerts, etc.) accompagnées par des professionnels de l'animation ou du champ social reste forte chez les plus jeunes. La réduction des budgets, et par conséquent du nombre de projets menés par les associations et les clubs de prévention, est remontée au cours des entretiens.

Certains jeunes, probablement ceux qui fréquentent le moins les structures, déplorent un manque de communication sur l'offre de loisirs gratuite et proposent que les panneaux numériques soient utilisés pour y remédier.

Un besoin de festivités apparaît à travers les propositions de fêtes de quartier et de festivals, de musique principalement, sur l'espace public, en particulier à la Villette.

Fiche action rédigée par les jeunes lors des matinées citoyennes

 <p>Festivals 19^{ème}</p> <p>Festifs 19</p>	<p> Vivre ensemble, citoyenneté, loisir.</p> <p> Riquet = Parc, Gymnase Rosa Parks/BM = Parc, Gymnase</p> <p> Adolescent, enfants</p>
<p>Constat :</p> <p>Dans le 19^{ème}, on trouve qu'il n'y a pas assez d'événements. En IL n'y a pas assez d'événements créés par le quartier. Car le 19^{ème} a beaucoup évolué et on aimerait qu'il ait plus de fêtes. Cela va apporter encore plus de chose dans les quartiers et dans le 19^{ème}. Il y a aussi un manque de communication car des événements sont créés et la plus part des personnes ne sont pas au courant.</p> <p>Proposition :</p> <p>Le projet consiste à faire des fêtes de quartier dans toutes les cites (Danube, Riquet, Cambrai, Ourq, Rosa Parks/BM). Des fêtes organisées par les quartiers avec des animations, des jeux... On voudrait qu'il y a "Miss 19^{ème} : un concours de beauté ^{et aussi culture et} On voudrait qu'il y ait des cinémas en plein air, des concert ouvert avec des artistes d'aujourd'hui".</p>	

REGARDS SUR LA DYNAMIQUE TERRITORIALE

De nombreuses dynamiques partenariales locales sont à l'œuvre dans l'arrondissement :

- Dans le cadre de la mise en œuvre du Contrat jeunesse, des rencontres entre acteurs de la jeunesse, l'élu référent ou la Sous-Direction de la Jeunesse de la Mairie de Paris sont régulièrement organisées.
- L'élu jeunesse du 19^{ème} anime également, avec son homologue du 18^{ème}, le collectif Synergie 18/19 sur la problématique des rixes entre jeunes (cf. page 31).
- Les réseaux thématiques pilotés par l'équipe de développement local (EDL) – coordinations VVV, accompagnement à la scolarité, coordination des acteurs éducatifs sur le secteur des Chauffourniers, rencontres emploi, gestion urbaine de proximité, équipes pluridisciplinaires de réussite éducative...
- Le groupe de travail sur la vie sexuelle et affective des jeunes, porté par l'Atelier Santé Ville.

- Le Plan de Lutte contre les Discriminations, porté par l'Association de Prévention du Site de la Villette (APSV), qui comprend notamment un dispositif de stages d'observation pour les élèves de 3^{ème}+
- Les réseaux d'éducation prioritaire (REP et REP+).
- Les groupes projets animés par la coordinatrice sociale de territoire (DASES) : Prévention Primaire, Papillagou, Médiation Nomade...
- La Coordination interprofessionnelle inter-associative de travail social (CIITS) qui rassemble des centres sociaux (Danube, Espace Ardennes, J2P), des clubs de prévention (AJAM, APSV, OPEJ), l'association Entr'aide, la coordination du réseau Paris Nord-Est Ados et Paris Ados Services.
- La Commission d'insertion territoriale (CIT), déclinaison locale du Plan Parisien de l'Insertion par l'Emploi (PPIE).
- Le Conseil local de santé mentale (CLSM).
- Le Comité local d'orientation du site Hautpoul de la Mission Locale.
- La Maison du Combattant, de la vie Associative et Citoyenne (MACVAC).
- Les groupes de travail animés par la conseillère technique en action sociale de la CAF.
- La référente famille de la Direction des Familles et de la Petite Enfance de la Mairie de Paris, chargée de tisser du lien entre les différentes instances intervenant auprès des familles, un travail qui s'inscrit dans la Stratégie enfance-famille de la Ville de Paris.
- Le contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance animé par la Direction de la Prévention, de la Sécurité et de la Protection de la Mairie de Paris et la mairie d'arrondissement.
- Une Cellule d'échange d'informations Nominatives Mineurs en Difficulté (CENOMED) permettant d'identifier des mineurs qui risquent de basculer vers des trajectoires délinquantes pour une prise en charge socio-éducative.

2- ANALYSE SYNTHÉTIQUE DE L'OFFRE EXISTANTE

PARCOURS DES JEUNES ET INSERTION

■ Scolarité

Les élèves du 19^{ème} arrondissement sont davantage confrontés à des difficultés scolaires que leurs homologues parisiens.

Quelque 20% des élèves sont en retard d'un an ou plus à l'entrée en 6^{ème} (14,5% à Paris) et près de 9% ont en retard de 2 ans ou plus à l'entrée en 3^{ème} (4,5% à Paris). Plus de 10% des jeunes de 16 à 25 ans sont déscolarisés et sans qualification (5% à Paris). Moins de 64% des jeunes du 19^{ème} de 16 à 25 ans sont étudiants contre 70% à Paris.

Enfin, près de 26% des jeunes âgés de 16 à 29 ans qui ne sont plus scolarisés ont un diplôme supérieur au niveau Bac+2, pour une moyenne parisienne de 35%.

Ces indicateurs expliquent la priorité donnée à cette thématique dans l'arrondissement.

■ **Éducation prioritaire et Réussite éducative**

Le 19^{ème} est un des arrondissements parisiens les plus ciblés par les dispositifs d'éducation prioritaire de l'Éducation nationale : 8 collèges⁵ bénéficient du dispositif « **Réseaux Éducation Prioritaire** » (REP) et Georges Rouault est un des 4 collèges parisiens bénéficiant du dispositif « **Réseau Éducation Prioritaire +** » (REP+). Ces dispositifs visent à « *améliorer les réussites scolaires dans les écoles et les collèges les plus difficiles* » en s'appuyant sur un réseau d'acteurs locaux et en développant des approches pédagogiques adaptées (projets innovants, classes aux effectifs réduits, etc.).

Tous les collèges de l'arrondissement bénéficient par ailleurs du dispositif « **Réussite Éducative** », à l'exception de Claude Chappe. Ce dispositif permet d'accompagner les enfants présentant des signes de fragilité dans le cadre d'un parcours individualisé mis en place par une équipe pluridisciplinaire de professionnels de terrain (EPRE). Sur l'année 2016/2017, 113 jeunes de 2 à 16 ans ont bénéficié d'un parcours suivi par l'EPRE Flandre (dont 46% de collégiens) et 170 par l'EPRE Danube (41% de collégiens).

■ **Accompagnement à la scolarité**

La demande en accompagnement à la scolarité est très forte dans l'arrondissement, surpassant une offre pourtant conséquente portée par une quarantaine de structures. En réalisant **deux guides de l'offre en accompagnement scolaire**, l'EDL a renforcé la visibilité et lisibilité de cette offre. Elle a également favorisé un travail de coordination des acteurs, en complémentarité de l'action menée dans le cadre de la Réussite éducative.

Le dispositif **Devoirs Faits** de l'Éducation nationale, qui existe depuis 2017, propose aussi aux collégiens un temps d'étude accompagnée pour leurs devoirs au sein de leur établissement. De même, le **Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS)** vise à aider les collégiens et lycéens rencontrant des difficultés scolaires via des approches collectives ludiques ou culturelles, susceptibles de faciliter l'accès aux savoirs.

⁵ Guillaume BUDÉ, Sonia DELAUNAY, Suzanne LACORE, Georges MÉLIÈS, Edmond MICHELET, W.A. MOZART, Édouard PAILLÉRON et Edgar VARÈSE

Une offre à destination des lycéens et des étudiants se met aussi en place – en fin de journée à l'association ESSE, le samedi matin au centre social CAF Tanger ou encore le mercredi jusqu'à 22h00 à la MACVAC à l'approche des examens de fin d'année.

Le dispositif **Paris Collèges Familles**, piloté par la DASES et la DFPE, vise de son côté à rapprocher les familles, en particulier celles maîtrisant mal le français ou les codes, de l'institution scolaire via des actions co-construites avec les acteurs de la communauté éducative⁶.

Le Plan Lecture piloté par la mairie du 19^{ème} favorise enfin l'accès à la lecture.

Fiche action rédigée par les jeunes lors des matinées citoyennes

<p>Suivis Scolaires</p> 	<p>🧠 Education</p> <p>📍 Ecoles Primaires du XIX^e</p> <p>👁️ Elèves du CP au CM2</p>
<p>Constat: → Beaucoup d'enfants sont difficile en 6^{ème} de grammaire au fur et à mesure et finissent en échec scolaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - manque de confiance de certains élèves - les bases doivent être améliorées pour assurer un avenir - développer une envie d'apprendre <p>Proposition:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Par le biais d'associations - aider les élèves en difficulté à reprendre des bases fortes - Intervention maximum 1 fois par semaine, aide aux devoirs, explications des leçons, donner envie d'apprendre aux élèves qui ont des troubles - réfléchir à des idées ludique mais éducative au maximum - faire travailler les dyslexiques avec des outils 	

⁶Sont concernés les collèges Méliès, Bergson, Pailleron, Varèse et Rouault, respectivement en partenariat avec les associations ATNT, Belle Ville, J2P, Espace19 Ourcq et l'Entraide Scolaire Amicale.

■ **Bourse des stages**

Le stage de 3^{ème} est souvent choisi par défaut alors qu'il a vocation à ouvrir le champ des possibles de l'élève, en particulier celui en difficulté académique et d'orientation.

En réponse à ce constat, la Mairie d'arrondissement a lancé en janvier 2011 **la Charte de l'engagement parrainage pour les collégiens de 3^{ème}**, avec l'académie de Paris, l'APSV (porteur dans l'arrondissement du Plan de lutte contre les discriminations dont cette charte émane) et les principaux des collèges de l'arrondissement. Chaque année, une centaine élèves de 3^{ème} trouvent un stage grâce à ce dispositif.

Le dispositif municipal des « **1 000 Stages** », qui concerne tout le territoire parisien, permet d'accueillir par ailleurs 1 000 élèves de 3^{ème} par an dans un stage d'observation, avec une attention particulière pour les élèves des établissements REP. La Ville de Paris a aussi créé le site internet **Mon stage à Paris** permettant aux collégiens de trouver des offres de stages dans le secteur de l'économie sociale et solidaire. Un total de 1 000 offres devraient être disponibles d'ici 2020.

Les acteurs notent enfin la difficulté pour certains lycéens à trouver un stage, notamment dans certaines filières en tension. C'est pourquoi l'APSV lance à la rentrée 2018, à titre expérimental, une offre de stages à destination des élèves des filières Accueil - relation clients et usagers et Gestion administration du lycée professionnel Armand Carrel.

■ **Exclusions temporaires – Décrocheurs – Décrochés**

La **Plate-forme de Suivi et d'Accompagnement des Décrocheurs** (PSAD) gérée dans le cadre de la **Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire** (MLDS) de l'Éducation nationale réalise un travail important avec le suivi de 140 élèves de l'arrondissement.

Concernant les exclusions temporaires, il est admis qu'elles favorisent le décrochage si elles sont non accompagnées. Des structures d'accueil municipales visent à répondre à cette problématique : l'accueil Patay dans le 13^{ème}, l'accueil Torcy dans le 18^{ème} et l'accueil Pelleport dans le 19^{ème}. Le centre socioculturel Danube accueille de son côté à titre expérimental depuis début 2018 des élèves exclus de leur établissement sur un à deux jours, un public que les structures évoquées ci-dessus ne prennent pas en charge.

Des **ateliers Relais**, dispositif de l'Éducation nationale se tenant notamment au centre Paris Anim' Mathis, accueillent enfin de petits groupes de collégiens en voie de déscolarisation et de désocialisation, dans l'objectif de réintégrer un parcours de droit commun en travaillant le socle de connaissances de base et les règles de la vie sociale et scolaire.

Les collèges tentent par ailleurs de déployer la **mesure de responsabilisation**, sanction permettant d'éviter l'exclusion temporaire tout en amenant l'élève à réfléchir à la portée de son acte.

LA PAROLE DES JEUNES

SUR LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

La parole des jeunes a été recueillie lors de matinées citoyennes qui ont réuni 120 délégués de classe de neuf collèges ; de réunions montées par des acteurs jeunesse dans plusieurs quartiers de l'arrondissement ; et au travers de questionnaires remplis par quelque 900 jeunes.

Le décrochage scolaire reste évoqué par les jeunes de l'arrondissement interrogés même si la situation tend à s'améliorer depuis la concertation qui avait été engagée pour l'élaboration du Contrat jeunesse 2015-2018. « *Beaucoup d'élèves sont en difficulté dès l'entrée en 6^e et dégringolent au fur et à mesure de leur scolarité et finissent en échec scolaire.* », note un élève qui s'est exprimé lors des matinées citoyennes.

Il apparaît comme fondamental pour ces jeunes de travailler sur le manque de confiance en soi des élèves et de stimuler leur envie d'apprendre.

L'offre associative en matière de soutien scolaire est jugée essentielle mais insuffisante. Les jeunes demandent donc des moyens humains et des locaux supplémentaires pour pouvoir porter un accompagnement renforcé à destination des élèves les plus en difficulté.

Ils demandent également davantage de liens des établissements scolaires avec les entreprises afin d'enrichir l'offre de stages professionnels à destination des jeunes.

■ Emploi et insertion professionnelle

■ L'Orientation

Il est difficile pour de nombreux jeunes de se représenter la réalité des secteurs d'activité et des différents métiers. Certains jeunes peinent également à cerner leurs envies et leurs compétences ou peuvent avoir des exigences parfois irréalistes.

Pour répondre à cette situation, le 19^{ème} dispose de plusieurs ressources, le **Centre d'information et d'orientation, la Cité des métiers ou encore l'Équipe de développement local**, laquelle présente notamment les filières ayant du mal à recruter comme les métiers de bouche (boucherie, boulangerie, etc.).

Les filières professionnelles ne bénéficiant pas forcément d'une représentation positive, la Sous-Direction de la jeunesse de la Mairie de Paris porte de son côté **un forum de découverte des formations professionnelles et technologiques**, auquel la quasi-totalité des collèges de l'arrondissement participe.

Enfin des initiatives sont prises pour permettre aux jeunes de découvrir **l'économie sociale et solidaire**.

La Sous-direction de la jeunesse de la Mairie de Paris a ainsi monté avec les associations **Unis Cité et Concordia** des parcours de découverte des structures de l'économie sociale et solidaire de l'arrondissement, auxquels des jeunes suivis par la Mission Locale de Paris (MLP) et inscrits à l'Ecole de la 2^{ème} Chance ont participé.

■ **Accompagnement vers l'emploi**

L'arrondissement connaît des statistiques socio-économiques préoccupantes avec notamment 16% des 20-24 ans qui n'ont aucun diplôme (8% à Paris) et 28% des jeunes de 16 à 25 ans qui sont sans emploi (19% à Paris). Les acteurs de terrain notent par ailleurs un important problème d'illettrisme (jeunes scolarisés en France ne maîtrisant pas le français).

De nombreuses structures existent pour accompagner ces jeunes en difficulté, institutionnelles – **Pôle emploi, MLP, Ensemble Paris Emploi Compétences** ou encore **l'Espace insertion** – ou associatives – **Projets 19, la régie de quartier, l'APSV, les clubs de prévention** et des associations ayant remporté des marchés de suivi de personnes en RSA telles qu'**Espace 19**.

Par ailleurs, dans le cadre de la mise en place du **Plan Parisien de l'Insertion par l'Emploi** (PPIE), la coordination emploi et la coordination d'action sociale qui existaient dans l'arrondissement ont fusionné en 2016 au profit de la **Commission d'insertion territoriale** (CIT). Cette instance vise à décroquer et rapprocher les nombreux acteurs qui travaillent dans le domaine de l'insertion socio-professionnelle. Cette CIT a notamment mis en place trois groupes de travail portant sur l'amélioration de la préparation des candidats aux sessions de recrutement ; l'accompagnement vers l'insertion des personnes placées sous-main de justice ; et la coordination des ateliers sociolinguistiques de l'arrondissement.

Le principal acteur en matière d'insertion des jeunes de l'arrondissement est le **site Est de la MLP** avec 2 948 jeunes accueillis en 2016, dont 1 324 pour un premier rendez-vous. Quelque 15% des jeunes accompagnés sont ni en emploi, ni en étude-formation (le site Est touche 52% des neet du 19^{ème}). Plus de la moitié des jeunes suivis sont sortis du système scolaire sans diplôme et 32% résident en quartier prioritaire. L'accompagnement proposé prend des formes variées : entretiens individuels, ateliers de techniques de recherche d'emploi, sessions de coaching et de prise de confiance en soi. En fonction des profils, plusieurs sorties sont possibles pour ces jeunes : le contrat d'alternance, l'emploi, la formation, l'immersion en entreprise et la scolarité.

La MLP porte aussi la **Garantie Jeunes** sur le territoire parisien avec un objectif de 1 400 bénéficiaires en 2018. Ce dispositif consiste en un accompagnement renforcé sur un an, avec un sas d'entrée sur cinq semaines. Afin de toucher plus facilement les jeunes les plus éloignés et de permettre aux acteurs prescripteurs de mieux s'approprier le dispositif, la MLP a expérimenté en 2017 la délocalisation de la première semaine du sas au sein de structures jeunesse du nord-est de Paris, notamment au centre social Rosa Parks et dans le local du club de prévention APSAJ. Concluante, l'expérimentation a été étendue à tout Paris en 2018, avec notamment 6 sas programmés dans le 19^{ème}.

La MLP a enfin été mandatée pour suivre les parcours qui vont être mis en place à compter du second semestre 2018 dans le cadre du Plan d'Insertion Jeunesse (PIJ) de la Préfecture de Région à destination des jeunes NEET des quartiers prioritaires du 19^{ème}.

Pour compléter l'accompagnement des jeunes sans emploi ou pallier à leur manque de formation, plusieurs associations (***Proximité, Nos quartiers ont du talent, Rev'elles, Looking for talent, Sport dans la ville, Cravate solidaire, LIFI, Réussir Moi Aussi...***) portent par ailleurs des actions visant à redonner confiance à ces jeunes et à les outiller dans leurs recherches d'un emploi.

Ces associations mobilisent également leur réseau de professionnels au parcours inspirant pour des conseils, une découverte concrète de leurs métiers et une première immersion en milieu professionnel.

LA PAROLE DES JEUNES SUR L'ACCÈS À L'EMPLOI

La parole des jeunes a été recueillie lors de matinées citoyennes qui ont réuni 120 délégués de classe de neuf collèges ; de réunions montées par des acteurs jeunesse dans plusieurs quartiers de l'arrondissement ; et au travers de questionnaires remplis par quelque 900 jeunes.

L'accès à l'emploi est la principale aspiration des plus de 16 ans qui se sont exprimés.

L'absence de maîtrise des codes du monde du travail est la principale difficulté à laquelle ils disent être confrontés. Ils soulignent la nécessité de mettre en place des ateliers pour acquérir ces codes, apprendre à se valoriser et à se préparer aux entretiens d'embauche. Bref pour « *bien se vendre* » selon les dires d'un jeune.

Ils insistent sur la nécessité de s'appuyer sur les ressources locales pour parvenir à cet objectif d'insertion, tout particulièrement sur les ressources associatives de leur quartier avec lesquelles ils entretiennent des liens privilégiés depuis leur enfance.

Beaucoup ont souligné la nécessité de renforcer les moyens des associations ou structures dédiées à la jeunesse, de manière à pouvoir être mieux accompagnés dans leurs démarches.

■ L'accès au logement

L'accès à un logement indépendant est une étape majeure dans le processus d'autonomisation des jeunes mais les tensions sur le marché de l'immobilier parisien, avec une liste de quelque 120 000 demandeurs de logements, rendent ce passage difficile y compris pour les jeunes bénéficiant d'une situation professionnelle stable.

Face à cette situation, la Mairie de Paris a mis en place une politique volontariste en matière de production et d'attribution de logements.

Pour plus de transparence, le système d'attribution des logements analyse depuis 2015 les demandes de logement sur la base de 25 critères donnant à chaque demandeur des points dont le total permet à la commission d'attribution de classer les demandes par ordre de priorité. Ce système prend par exemple en compte l'ancienneté de la demande. Par ailleurs, priorité est donnée aux jeunes résidant à Paris.

Concernant l'offre, la ville consacre un tiers de son budget global d'investissement à la construction de nouveaux logements, soit 3 milliards d'euros sur 6 ans (un rythme record de construction). Cela permet d'accroître l'offre de logements autonomes et abordables à destination des moins de 30 ans, en foyers de jeunes travailleurs (FJT) ou en résidences étudiantes. Avec l'ouverture en 2015 des résidences Grand Ourcq et Macdonald, le 19^{ème} a bénéficié de 222 lits supplémentaires en FJT. Concernant le logement étudiant, le CROUS propose à l'heure actuelle 792 T1 ou T2. Il faut néanmoins préciser que cette offre ne profite pas exclusivement aux jeunes de l'arrondissement.

La municipalité développe par ailleurs des approches innovantes pour permettre à des jeunes d'accéder à un logement social : logements en colocation en échange d'un engagement solidaire, logements intergénérationnels...

De nombreux dispositifs en matière de logement, ciblant les jeunes, existent enfin : aides financières, prêts préférentiels, intermédiation locative, sites et lieux d'information, notamment le Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ).

Mais ce foisonnement de dispositifs rend peu lisible l'offre existante. De même, les conditions d'accès aux aides et parcs fléchés jeunesse ne sont pas homogènes et donc mal maîtrisées. Enfin, les jeunes en difficulté d'insertion ne semblent pas correspondre, selon les acteurs, aux critères d'éligibilité de nombreux dispositifs.

■ Santé

Un sondage IFOP commandé par le Conseil Parisien de la Jeunesse et la Mairie de Paris indique que « *la santé est le premier sujet sur lequel les jeunes attendent un accompagnement par les pouvoirs publics* ».

Selon le rapport des Assises de la santé parisiennes de 2017, les jeunes Parisiens se déclarent néanmoins généralement en bonne santé et adoptent spontanément une approche globale de la santé, associée au bien-être.

Les principales problématiques repérées par les acteurs de la jeunesse ont trait aux questions de sexualité et de vie affective. Les acteurs s'inquiètent aussi des conduites à risque et des situations de mal être et de souffrance psychologique chez certains jeunes.

Le 19^{ème} arrondissement compte une structure de santé spécifiquement dédiée aux jeunes : « **La Maison des adolescents** » qui reçoit des jeunes Parisiens 12 à 20 ans du nord de Paris et pilote des projets de santé à leur destination. Le jeune peut y rencontrer différents professionnels (psychologue, médecin, infirmière, éducatrice) pour ce qui touche à la vie affective, la sexualité, la scolarité, le mal-être, les consommations, etc.

L'Atelier Santé Ville (ASV) coordonne de son côté les professionnels des quartiers en Politique de la ville en vue de réduire les inégalités sociales en matière de santé. À titre d'exemple, les ASV des 18^{ème} et 19^{ème}, la Sous-Direction de la jeunesse de la Mairie de Paris et le Rectorat de Paris ont organisé en janvier 2016 un colloque visant à permettre aux professionnels de la jeunesse de développer des projets, visant notamment à développer les compétences psychosociales, en lien avec l'utilisation du numérique.

Le programme municipal **Paris Santé Nutrition** vise de son côté à prévenir le surpoids et l'obésité, notamment des jeunes et des populations vulnérables. Il mobilise les acteurs locaux autour du « mieux manger, bouger plus » avec un chef de projet local qui développe des outils et des actions qui ont vocation à être reproduits et démultipliés.

L'arrondissement compte également un **Conseil Local de Santé** et un **Conseil local de Santé Mentale** dont le rôle est de renforcer les liens entre acteurs de la santé du territoire et de favoriser l'émergence de projets communs autour de thèmes prioritaires identifiés comme l'accès aux ressources concernant la santé mentale des adolescents.

■ Culture

Les jeunes est un public difficile à toucher pour les lieux « institutionnels » sachant que leur intérêt se porte massivement sur les cultures dites urbaines. L'accès à la culture, dans son acception la plus large participe pourtant de la construction de l'individu et de la confiance en soi via la maîtrise d'une pratique, le partage d'un savoir ou encore de l'intégration au sein d'un groupe social, d'un quartier, d'une ville. Il peut de fait être un important levier d'émancipation d'abord culturelle puis sociale.

Il y a donc lieu de renforcer l'accompagnement des jeunes, dans leurs pratiques mais aussi dans la découverte d'esthétiques culturelles nouvelles.

Le 19^{ème} arrondissement possède pour cela de nombreux lieux artistiques et culturels. Musiques classique, actuelles et urbaines, danses, arts plastiques, cinéma, cirque... sont à portée de main, et la presque totalité des lieux offrent des tarifs privilégiés aux publics aux moyens réduits. Afin de faciliter l'appropriation de cette offre culturelle de proximité, la mairie du 19^{ème} a lancé en 2017 le Pass Culture 19^{ème} en partenariat avec une quarantaine de lieux culturels de l'arrondissement.

Les acteurs de la jeunesse développent aussi une offre culturelle importante : Culture pas sages, Ourcq living colors, Forum des dynamiques culturelles, festival FK hiphop des CPA Solidarité Angèle Mercier et Places des Fêtes, projet Passerelles de GFR, etc.

Par ailleurs, pour valoriser les pratiques culturelles et artistiques des jeunes dans l'espace public, la Mairie du 19^{ème} a lancé le festival **Place(s) aux jeunes** dont la première édition s'est tenue en 2016. Il vise à permettre aux jeunes de s'approprier davantage les ressources culturelles, sportives et de loisirs du territoire ; à valoriser les pratiques artistiques, sportives ou citoyennes des jeunes dans l'espace public ; et à favoriser les partenariats entre acteurs de la jeunesse et structures artistiques.

La Sous-direction de la jeunesse de la Mairie de Paris encourage les gestionnaires d'espaces Paris Jeunes notamment à mettre en place des sorties collectives à destination d'un public qui n'ose pas fréquenter individuellement les institutions culturelles. Ces sorties pour des expositions, des concerts ou des spectacles peuvent s'accompagner d'une action de médiation permettant aux jeunes de contextualiser la sortie. La Direction de la Démocratie des Citoyens et des Territoires de la Ville de Paris anime également un dispositif de médiation culturelle, permettant aux structures implantées dans les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville de bénéficier d'une offre gratuite pour accompagner leurs publics. L'APSV porte de son côté le dispositif **Parcourir la Villette**, lequel consiste en des parcours d'éducation artistique et culturelle inter-établissements sur-mesure adaptés aux enfants et jeunes de tous âges.

Tous ces dispositifs visent à outiller et faciliter le travail des animateurs des structures jeunesse, et d'élargir l'offre culturelle proposée aux jeunes fréquentant ces acteurs.

Il faut enfin noter la grande popularité auprès de la jeunesse de l'arrondissement (et pas uniquement) du 104, espace de pratiques autonomes et lieu de rencontres.

Fiche action rédigée par les jeunes lors des matinées citoyennes

<p><u>FESTIVAL</u></p> <h1>CULTUREL</h1> <p>(MUSIQUE - DANSE - CINEMA)</p>	<p>📍 Événement festif</p> <p>📍 Parc de la Villette</p> <p>👁️ Tout le monde</p>
<p>Constat : Nous ne sommes pas informés de l'existence de festivals mélangeant Musique - danse - cinéma à portée de tout le monde à Paris (49^e)</p>	
<p>Nous proposons d'organiser un festival qui vise toutes les personnes intéressées. Chaque personne souhaitant donner une représentation de Musique / danse pourrait s'inscrire. L'accès serait gratuit ou peu cher.</p> <p>Quand? : Été : moi de juin (Weekend / mercredi / soirs) env. 2 semaines</p> <p>Il serait organisé par des adultes des collèges des volontaires cinémas film projets en plein air ou films à des sciences-fiction</p> <p>Proposition : → Un vote serait effectué pour le choix du film.</p> <p>Musique : Concerts par des chanteurs (proposition des jeunes pour choisir lequel) ou des jeunes volontaires</p> <p>Danse : Moderne Jazz / Hip-Hop (par exemple les cours des centres d'animation)</p> <p><u>La Musique et la danse pendant la journée et le soir, le cinéma.</u></p>	

LA PLACE DES JEUNES DANS LA CITE

Le 19^{ème}, un arrondissement richement doté en équipements :

La réforme des équipements jeunesse mise en œuvre par la Mairie de Paris a eu notamment pour objectif de donner une place plus importante aux jeunes dans les centres d'animation en y développant, là où cela était possible, un accueil informel, et de donner une meilleure lisibilité à l'offre municipale en la simplifiant. A cet effet, les moyens des anciens espaces jeunes, antennes jeunes et de deux lieux d'accueil innovants ont été redéployés.

Il existe depuis le 1^{er} septembre 2016 deux types d'équipements: 49 centres Paris Anim' (anciens centres d'animation), et 13 espaces Paris Jeunes dont les missions sont celles que se partageaient précédemment les espaces et antennes jeunes et les lieux d'accueil innovants (écoute bienveillante, accueil informel, accompagnement de projets individuels ou collectifs, co-construction de programmes d'activités, information jeunesse).

Ainsi l'espace Paris Jeunes Flandre est-il un lieu de socialisation et d'animation, d'accompagnement de projets et de développement de la capacité d'agir des jeunes de 16 à 25 ans. Abrutant un Point d'Information Jeunesse labellisé par l'Etat, c'est aussi un lieu d'information et d'orientation des jeunes.

Le nouvel espace Paris Jeunes Belleville, situé dans le 11^{ème}, a vocation à rayonner sur l'ensemble du Bas Belleville (10^{ème}, 11^{ème}, 19^{ème} et 20^{ème} arrondissements). Un rapprochement avec les acteurs de la jeunesse du 19^{ème} est engagé.

Les six centres Paris Anim' (CPA) de l'arrondissement, équipements intergénérationnels, offrent une large palette d'activités régulières de loisirs et de stages aux Parisiens dont aux jeunes (41 % du public accueilli à entre 0 et 11 ans) tout en organisant des événements conviviaux (projections, débats, concerts...). L'offre d'activités régulières (horaires fixes, engagement sur l'année) convient moins aux adolescents et jeunes adultes en quête d'autonomie. Consciente de cette difficulté, la Mairie de Paris a alloué des moyens humains supplémentaires afin d'y développer de l'accueil informel et la possibilité d'y co-construire certaines activités avec les jeunes (stages, sorties, web radio..).

Dans le cadre de la réforme précitée, le CPA Place des Fêtes, très sollicité par des jeunes pour des projets et activités, a été doté d'un informateur jeunesse et d'un animateur jeunesse pour animer un point information jeunesse et un espace d'accueil informel. Au CPA Solidarité-Angèle Mercier, l'arrivée d'une animatrice jeunesse a permis de mieux accompagner les jeunes, sur le temps des nocturnes et en dehors. Enfin, au CPA Curial, le pôle jeunesse résultant de l'absorption de l'ex Antenne Jeunes Curial par le centre regroupe un point information jeunesse et le Curial Café, espace d'accueil informel sur le temps périscolaire ou en nocturne.

Les CPA Clavel, Mathis et Rébeval ne disposent pas de pôle jeunesse, mais développent tout de même une action jeunesse – accompagnement de junior associations, organisation d'événements sportifs, mise à disposition d'un babyfoot...

Les centres sociaux développent également un accueil des jeunes sur leur temps libre. À titre d'exemple, Espace 19 Riquet accueille des jeunes en nocturne et Espace 19 Cambrai offre aux 11-17 ans un lieu d'accueil, de détente et d'échange dans le but de les amener progressivement vers des projets. C'est le cas notamment de l'espace de vie sociale regroupant les associations CIRT, VEMT et Wafa qui proposent des soirées médiation chaque vendredi soir, de l'association Esprit Savoir Sport Équité (ESSE) ou encore de l'association Entr'aide.

Les jeunes dans l'espace public :

La question des jeunes dans l'espace public est une question prégnante dans l'arrondissement. Des occupations douces du bassin de la Villette et d'équipements comme le 104 aux conflits d'usages en pied d'immeubles ou autour de certains équipements de la ville, sportifs notamment, le 19^{ème} arrondissement offre des cas de figure variés sur cette question.

Si le 104 connaît peu d'incidents, c'est très probablement le fruit du travail partenarial engagé avec les acteurs du quartier (clubs de prévention, associations, habitants...). La cohabitation de différents publics aux codes très éloignés se passe ainsi de manière apaisée. C'est aussi le travail partenarial qui a pu contribuer à l'apaisement des tensions entre jeunes occupant l'espace public et habitants de la place des Fêtes même si la situation y reste fragile.

La Direction de la Jeunesse et des Sports de la Mairie de Paris peut de son côté déléguer la gestion de terrains d'éducation physique à des associations locales plus à même de gérer les conflits d'usage avec les jeunes. C'est le cas par exemple de Paris Acasa Futsal sur le TEP Barbanègre, d'ESSE sur le TEP de la porte Chaumont, ou de « Sport dans la Ville » sur le TEP Archereau.

Lutter contre les conflits d'usage sur l'espace public est un des objectifs de la **zone de sécurité prioritaire Stalingrad-Orgues de Flandre**. Au-delà de la présence policière accrue, ce dispositif apporte de nouveaux moyens en matière d'actions de prévention et permet une coordination renforcée entre police, éducation nationale, autres services de l'État, collectivités territoriales et associations. Cette coordination implique une fois de plus un large recours au partenariat dans l'optique d'obtenir la réponse la mieux adaptée.

Le 19^{ème} reste néanmoins un des arrondissements les plus touchés par les rixes entre jeunes. Phénomène ancien, ces violences ont ressurgi ces dernières années et ont été particulièrement aiguës entre 2014 et 2016 sur les secteurs limitrophes aux 18^{ème} et 19^{ème} arrondissements, impliquant de jeunes enfants (10 à 15 ans).

Afin de tenter d'y apporter une réponse collective, les mairies des deux arrondissements ont, en mai 2015, mis en place Synergie 18-19, un collectif réunissant des acteurs éducatifs, associatifs, jeunesse et de prévention des quartiers de part et d'autre des voies ferrées, frontière symbolique entre les deux arrondissements. Ce groupe s'est depuis lors réuni en moyenne tous les deux mois, afin de faciliter l'émergence d'une analyse partagée du phénomène, faciliter l'interconnaissance des acteurs, partager les bonnes pratiques, échanger avec des intervenants extérieurs spécialistes de ces questions et, enfin, monter des projets et activités associant des jeunes des deux arrondissements concernés.

Ce groupe s'est créé en parallèle de la cellule opérationnelle chargée des questions de sécurité sur cette question associant commissariats, mairies d'arrondissement, DPSP, Rectorat, chefs des établissements scolaires concernés ; du Groupe Local de Traitement de la Délinquance (GLTD) ; et des Cellules d'échange d'informations Nominatives mineurs en Difficulté (CENOMED) des deux arrondissements.

L'ensemble de ces initiatives et dispositifs a contribué à endiguer le phénomène. Mais l'actualité porte désormais sur le regain des rixes entre jeunes des quartiers Curial et Riquet dans le 19^{ème}, entre jeunes des quartiers des Chauffourniers dans le 19^{ème} et de la Granges aux Belles dans le 10^{ème} ou encore entre jeunes du quartier Riquet et du 11^{ème}, rixes qui ont abouti au décès de plusieurs jeunes.

LA PAROLE DES JEUNES SUR LE VIVRE ENSEMBLE

La parole des jeunes a été recueillie lors de matinées citoyennes qui ont réuni 120 délégués de classe de neuf collèges ; de réunions montées par des acteurs jeunesse dans plusieurs quartiers de l'arrondissement ; et au travers de questionnaires remplis par quelque 900 jeunes.

La question du vivre ensemble est beaucoup ressortie des concertations menées, notamment sous le prisme des rivalités inter-quartiers. « *Dans le 19ème, on compte plusieurs quartiers mais tous ne sont pas en bons termes* ».

Ces rivalités entre quartiers et la violence qui en découle sont une préoccupation importante pour ces jeunes. Elles entachent leur qualité de vie tout comme l'image de leur arrondissement. Elles produisent des logiques d'évitement de certains quartiers.

Les jeunes regrettent les plus souvent ces rivalités et « cette adversité » qui « provoquent de nombreux problèmes ». Ils déplorent que de nombreux jeunes s'y retrouvent impliqués sans le vouloir véritablement.

Ils proposent de s'appuyer sur les fêtes de quartier et le sport pour créer du lien entre les différents quartiers et sortir de ces logiques d'affrontement. Un groupe de délégués de classe a ainsi proposé lors des matinées citoyennes de créer un grand évènement fédérateur « 10 fêtes 10 quartiers » porté par des associations locales et coordonné par la Mairie. Une proposition de « Jeux Olympiques » de l'arrondissement a également été avancée par les collégiens pour favoriser les liens entre les quartiers dans un esprit sportif. Ces fêtes seraient organisées avec des jeunes.

Les questions de solidarité sont également ressorties de ces concertations. Les jeunes qui se sont exprimés ont ainsi proposé l'organisation de sorties scolaires ouvertes à tous les jeunes de l'arrondissement pour favoriser connaissance mutuelle et entraide, ou encore une semaine de l'égalité dans les collèges pour lutter contre les discriminations que les jeunes peuvent subir.

Fiche action rédigée par les jeunes lors des matinées citoyennes

	<p> Evénements festifs. Relations inter-quartiers.</p> <p> Divers quartiers</p> <p> 13-16 ans.</p>
<p>Constat : Dans le 19^{ème}, on compte plusieurs quartiers mais tous ne sont pas en bon terme. Divers différents ont eu lieu ces dernières années et plusieurs personnes y ont été conviées innocemment. Ce qui fait qu'aujourd'hui une pluralité de personnes sont en froid par un ven.</p> <p>Proposition : Pour favoriser les liens inter-quartiers nous avons décidé d'organiser une dizaine de fêtes, en été, pour pouvoir reunir plusieurs jeunes. Chacune des fêtes avait lieu dans un des 10 quartiers du 19^{ème}. Chacune d'entre elle serait à l'initiative d'une association locale du quartier qui mobiliseraient ses jeunes. Au programme de ces fêtes ; buffets ; activités ; sports etc. le projet serait coordonné par la mairie et nous</p>	

L'information à destination des jeunes

La dispersion et l'abondance de l'information nuisent à sa lisibilité et à son appropriation par les acteurs et les jeunes. Une meilleure articulation de cette information faciliterait sa circulation et son appropriation par les professionnels pour s'en faire des relais efficaces auprès des jeunes.

La Sous-Direction de la jeunesse de la Mairie de Paris encourage dans cette perspective la création de Points d'Information Jeunesse dans ses équipements (espace Paris jeunes Flandre, centres Paris Anim' Curial et Place des Fêtes dans le 19^{ème}). Des professionnels y sont à l'écoute des jeunes pour les conseiller, les aider à préciser leurs besoins et leurs projets et le cas échéant les orienter. Elle a également simplifié les critères et les modalités pour rejoindre ou bénéficier des dispositifs qu'elle porte, que ce soit le Conseil Parisien de la Jeunesse, le BAFA citoyen ou encore Quartiers libres. Elle a enfin élaboré en lien avec l'équipe de Développement Local et la mairie du 19^{ème}, une plaquette regroupant l'offre culturelle, de loisirs et sportives à destination des jeunes pendant la période estivale.

La question des outils à utiliser pour que les informations destinées aux jeunes leur parviennent se pose également. Les sites internet traditionnels comme paris.fr étant peu fréquentés par les jeunes, les acteurs expérimentent d'autres approches, en passant par les réseaux sociaux ou en s'appuyant sur des relais d'opinion au sein des jeunes qu'ils côtoient.

À cet égard, la CAF de Paris a lancé en 2017 l'expérimentation du dispositif **Les Promeneurs du net**, lequel vise à permettre aux acteurs jeunesse au sens large (FJT, centres sociaux, prévention spécialisée, équipements jeunesse, associations, etc.) de s'adresser aux jeunes via les réseaux sociaux, notamment sur Facebook (78% des jeunes ont un compte), pour poursuivre ou engager, en toute confidentialité, leur travail d'écoute, de prévention, d'accompagnement et de conseil.

La Sous-Direction de la Jeunesse de la Mairie de Paris soutient enfin les initiatives de média par et pour les jeunes tels que Jupiter Info porté par les associations APSAJ et Korhom ou la web radio « Vingt moins un » lancée par le collectif Le 99. Ces initiatives sont en effet prometteuses que ce soit en matière d'acquisition de compétences, de travail collectif mais aussi de découverte et de promotion des ressources du territoire.

3- EN CONCLUSION, LES PRINCIPAUX CONSTATS

■ L'offre existante :

Points positifs :

- Territoire riche en équipements culturels, sportifs, espaces verts
- Une large couverture spatiale et temporelle
- Tissu associatif dense et actif dans de nombreux domaines.

Points à améliorer :

- Permettre aux acteurs associatifs d'améliorer leur offre et de se former
- Optimiser la lisibilité de l'offre et améliorer la communication vers les publics jeunes.

■ Vivre ensemble :

Points positifs :

- L'identité multiculturelle de l'arrondissement

- Un intérêt des plus jeunes pour les questions environnementales et l'amélioration du cadre de vie.

Points à améliorer :

- Organiser des rencontres entre jeunes des différents quartiers, des échanges entre les différentes communautés de l'arrondissement et des sorties en dehors de l'arrondissement
- Continuer à lutter contre le phénomène des rixes.

■ **Scolarité, emploi et insertion :**

Points positifs :

- L'appropriation de l'offre d'accompagnement à la scolarité
- Le souhait des jeunes de se former davantage pour accéder à l'emploi.

Points à améliorer :

- Le lien entre familles, écoles et associations pour prévenir le décrochage scolaire et les sorties sans qualification
- La confiance en soi pour une orientation choisie – Le poids des idées reçues et du capital social dans les choix d'orientation
- L'accompagnement des jeunes en situation de précarité
- La lisibilité de l'offre
- Les opportunités de 1^{er} emploi
- Encore plus d'offre d'accompagnement à la scolarité.

TROISIEME PARTIE

LES OBJECTIFS ET PISTES D'ACTION DU CONTRAT JEUNESSE DU 19^{ÈME} ARRONDISSEMENT



1-L'AUTONOMIE DES JEUNES COMME RESSOURCE POUR LE 19^{ÈME} ARRONDISSEMENT

Les priorités politiques de l'arrondissement pour la jeunesse :

Depuis l'élaboration du premier Contrat jeunesse, beaucoup d'initiatives positives ont vu le jour. Elles ont montré les capacités créatives et résilientes des jeunes du 19^{ème}, mais aussi de leurs familles et des nombreux professionnels qui les accompagnent. Cela confirme ce que nous pensions il y a trois ans : lorsque l'on considère les adolescents et les jeunes adultes comme une ressource pour l'ensemble de la société et non comme une somme de problèmes à traiter, quand on fait confiance à la richesse et la diversité du 19^{ème} et à la force considérable que constitue son réseau associatif, tous les projets deviennent réalisables.

Et pourtant, il ne s'agit pas de nier les problèmes, comme le montre le diagnostic actualisé inclus dans le présent contrat. Être jeune en 2018, en particulier dans nos quartiers les plus populaires, ce peut être un parcours du combattant : le droit à une orientation choisie, à un emploi pérenne et à un revenu décent, à un logement à soi, toutes les étapes du chemin vers l'émancipation des individus y sont compliquées.

Parallèlement, les associations et l'Éducation nationale sont confrontées à la réduction de leurs ressources financières pour accompagner les jeunes.

Face à cela, la problématique que nous nous posions dans le premier Contrat jeunesse d'arrondissement revient avec encore plus d'acuité : comment les forces vives de l'arrondissement engagées au côté des jeunes peuvent-elles jouer un rôle moteur dans l'accès à l'autonomie des jeunes qui vivent, étudient ou travaillent dans le 19^{ème} arrondissement ?

La réponse réside en grande partie dans le travail en réseau renforcé de l'ensemble des acteurs jeunesse, comme ceux-ci l'ont fortement exprimé au cours de l'élaboration de ce contrat jeunesse. C'est pourquoi nous voulons mettre en œuvre les axes ci-dessous ensemble, dans une démarche plus collaborative qu'elle ne l'a été jusqu'à présent.

2-OBJECTIFS ET PISTES D'ACTION

Axe 1 : Agir concrètement pour l'autonomie : le droit à une orientation choisie, à une formation et à l'emploi

Objectif 1 : Permettre aux jeunes de choisir une orientation émancipée des stéréotypes et des déterminismes sociaux

Pistes d'action :

- Multiplier les initiatives en matière de découverte des formations, des métiers et des différents mondes professionnels (forum des formations professionnelles et technologiques, découverte de l'ESS, entrepreneuriat...)
- Promouvoir les ressources en matière de stages de tous niveaux dans le 19^{ème} et à Paris.

Objectif 2 : Développer le parrainage et le tutorat

Piste d'action :

- Promouvoir les ressources du territoire et mobiliser de nouveaux volontaires.

Objectif 3 : Favoriser les partenariats permettant aux jeunes d'accéder concrètement à l'emploi

Pistes d'action :

- Accompagner l'organisation de Rallyes emploi
- Multiplier les outils et dispositifs permettant aux jeunes d'avoir des expériences valorisables dans leur CV (chantiers éducatifs, BAFA citoyen, service civique volontaire, jobs d'été, etc..).

Axe 2 : Dépasser les frontières en favorisant le vivre ensemble et le faire ensemble

Objectif 1 : Encourager la mobilité des jeunes

Piste d'action :

- S'appuyer sur le sport comme facteur de rencontres dans la perspective des JOP 2024 en organisant des Olympiades du 19^{ème}.

Objectif 2 : Favoriser les actions œuvrant à la mixité culturelle, sociale et de genre

Objectif 3 : Valoriser les pratiques culturelles, sportives et citoyennes des jeunes

Pistes d'action :

- Soutenir les médias locaux portés par les jeunes
- Développer le festival Place(s) aux jeunes.

Axe 3 : Encourager les dynamiques partenariales entre les professionnels

Objectif 1 : Faciliter le travail en réseau des acteurs du territoire

Piste d'action :

- Développer l'usage collaboratif de la plateforme de ressources Paris 19.

Objectif 2: Favoriser l'accès aux ressources du territoire

Pistes d'action :

- Favoriser la connaissance de l'offre culturelle, sportive, etc. de l'arrondissement, des dispositifs de la DJS et du fonctionnement de la ville avec un guide méthodologique (comment réserver un créneau, faire une demande d'occupation d'espace public, etc.)
- S'approprier la plateforme de ressources Paris 19 pour l'enrichir et en faire une ressource numérique collective indispensable.

Objectif 3 : Encourager les échanges de savoirs et de savoir-faire des acteurs

Piste d'action :

- Organiser des réunions régulières des acteurs de la jeunesse sur des contenus concrets (thématiques particulières, intervention de professionnels du territoire, présentation de dispositifs).

Ce contrat est signé entre le Maire du 19^{ème} arrondissement et la Maire de Paris, pour une durée de trois ans.

La Maire de Paris

Le Maire du 19^{ème} arrondissement

Anne HIDALGO

François DAGNAUD

ANNEXES DU CONTRAT JEUNESSE DU 19^{ÈME} ARRONDISSEMENT

Annexe 1 – Données statistiques

Annexe 2 – Cartes de densité de jeunes dans le 19^{ème} et à Paris

Annexe 3 – Carte des équipements jeunesse à Paris

Annexe 4 – Extrait du Contrat de Ville 2015-2020

Annexe 5 – Questionnaire « Le 19^{ème} idéal selon les jeunes de l'arrondissement »

ANNEXE 1 : DONNÉES STATISTIQUES

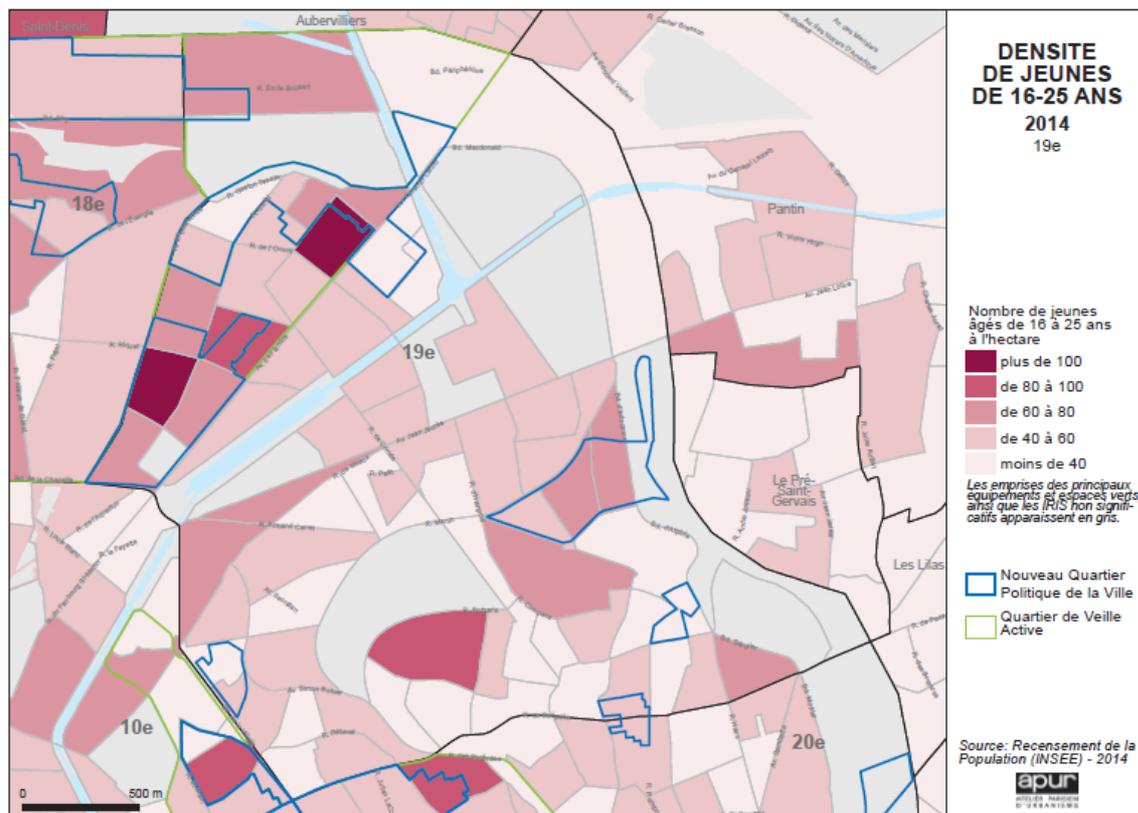
Chapitre	Indicateur	75119		PARIS	
1. Démographie	Population totale	187 156		2 220 445	
	Jeunes de 11 à 15 ans	10 955	6%	100 548	5%
	Jeunes de 16 à 25 ans	25 670	14%	323 735	15%
	Jeunes de 26 à 29 ans	12 452	7%	175 940	8%
	Hommes de 16 à 25 ans	12 468	49%	148 419	46%
	Femmes de 16 à 25 ans	13 201	51%	175 316	54%
	Immigrés de 16 à 25 ans	3 688	14%	45 667	14%
	Étrangers de 16 à 25 ans	2 768	11%	39 284	12%
	Étudiants de 16 à 25 ans*	16 408	64%	225 273	70%
	Actifs occupés de 16 à 25 ans	8 567	33%	119 503	37%
	Jeunes de 16 à 25 ans ni en emploi ni en étude	3 968	15%	28 698	9%
2. Condition de vie 2.1 Emploi, revenu, formation, scolarisation	Taux de chômage des jeunes de 16 à 25 ans	3 356	28%	28 587	19%
	Jeunes de 16 à 29 ans non scolarisés et sans qualification	3 783	10%	24 133	5%
	Jeunes de 16 à 29 ans non scolarisés et diplômés du supérieur**	10 006	26%	173 489	35%
2. Condition de vie 2.2 Logement	Jeunes de 16 à 25 ans vivant chez leurs parents	15 646	61%	140 274	43%
	dont jeunes vivant dans une famille monoparentale	5 537	22%	49 887	15%
	Jeunes de 16 à 25 ans vivant de manière "autonomes" (seul, en couple avec ou sans enfants, en colocation)	10 023	39%	183 461	57%
	Age moyen à la décohabitation***	25,0		24,8	
2. Condition de vie 2.3 Précarité	Revenu médian déclaré par UC - Référents de moins de 30 ans	19 630		24 138	
	Jeunes de 18 à 24 ans bénéficiant de la CMU-C	3 025	17%	21 051	17%
	Jeunes parents isolés (16-29 ans à la tête d'une famille monoparentale)	226	1%	1 330	0%
	Jeunes de 0 à 19 vivant dans un foyer à bas revenus	13 941	31%	83 467	19%

* Sont considérés comme étudiants les jeunes de 16-25 ans inscrits dans un établissement d'enseignement.

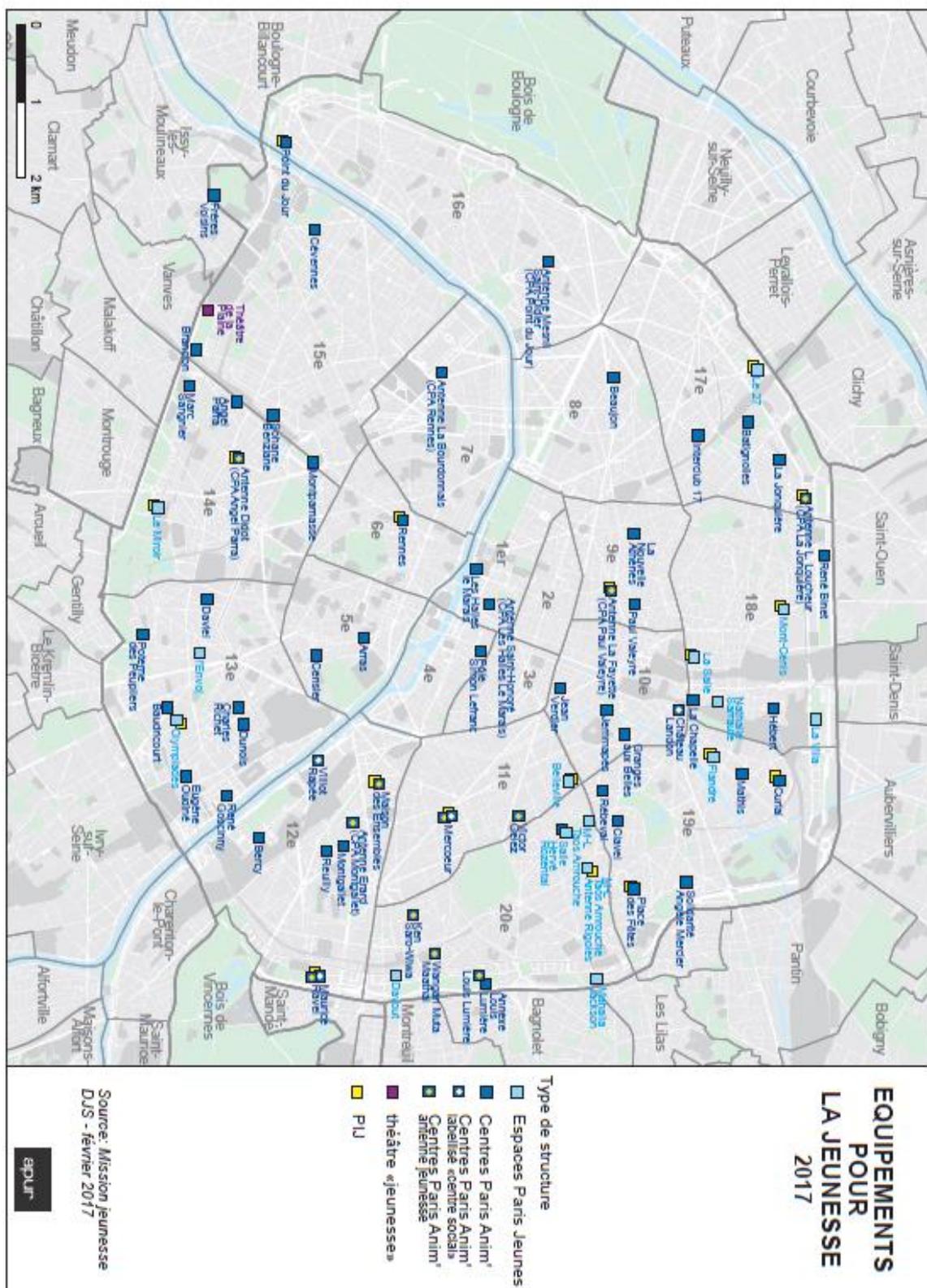
** La variable du recensement a changé et nous n'avons plus la distinction entre le niveau bac+2 et supérieur au bac+2. Désormais seule la modalité "Diplômé du supérieur" est disponible.

*** Calculé à partir de la tranche 16-29 ans.

ANNEXE 2: CARTES DE DENSITÉ DE JEUNES DANS LE 19^{ÈME} ET À PARIS



ANNEXE 3: CARTES DES ÉQUIPEMENTS JEUNESSE À PARIS



ANNEXE 4 - EXTRAIT DU CONTRAT DE VILLE 2015-2020

Le Contrat de Ville 2015-2020 : Trois axes d'intervention stratégiques

Le 1^{er} axe – « **Accompagner les parcours et prévenir les ruptures** » – détaille les ambitions des partenaires en matière de construction de trajectoires éducatives et scolaires, de sécurisation des parcours d'insertion et d'emploi et de prévention des situations de précarité, en amont du traitement social de l'exclusion. L'accès aux droits pour tous y est réaffirmé fermement comme un levier de citoyenneté.

Le 2^{ème} axe - « **Vivre sa ville et son quartier** » - entend favoriser l'appropriation par les habitants de leur environnement, en faisant des espaces publics et collectifs des espaces communs, lieux d'échanges, de partages et de lien social, et en facilitant leur accès à l'offre – importante - de services (culturels, sportifs, linguistique, de santé...), tant parisienne que locale, notamment pour les publics qui en sont les plus éloignés.

Enfin, ces quartiers, espaces de vie, doivent également être des espaces d'activité et de travail pour leurs habitants. C'est l'enjeu du 3^{ème} axe – « **Dynamiser les quartiers dans la ville** » - qui se fixe pour objectifs de promouvoir la mixité sociale et de poursuivre le développement des quartiers populaires, par la requalification du tissu urbain et du bâti, le soutien aux commerces et à la création d'activités par et pour les habitants de ces quartiers, en les ancrant dans la géographie métropolitaine.

ANNEXE 5 - QUESTIONNAIRE « LE 19^{ÈME} IDÉAL SELON LES JEUNES DE L'ARRONDISSEMENT »

Fin février 2018, une enquête sur les attentes des jeunes du 19^{ème} a été lancée à travers un questionnaire diffusé sous format numérique sur le site de la Mairie du XIX^{ème} arrondissement et sous format papier par les collèges de l'arrondissement. 896 questionnaires ont ainsi été recueillis.

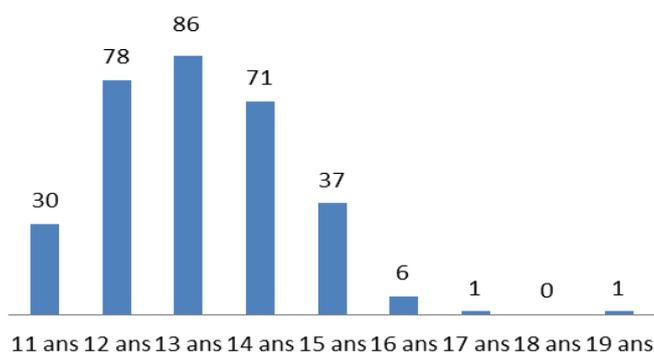
Cette distinction des voies de communication a permis d'isoler deux profils – un premier groupe de collégiens ayant en majorité entre 12 et 14 ans habitant chez leurs parents et un second groupe ayant majoritairement entre 20 et 30 ans, étudiant et habitant en logement autonome – dont les modes de vie, les usages et les attentes en matière de loisirs, de sport, de santé, de formation et d'emploi diffèrent.

Afin d'avoir une retranscription fidèle des appréciations et propositions émises par ces deux populations, il a été décidé de ne pas fondre ces deux groupes. Les résultats ci-après présentent d'abord les données socio-économiques puis les propositions pour l'arrondissement.

Résultats du questionnaire « collégiens » - 319 répondants

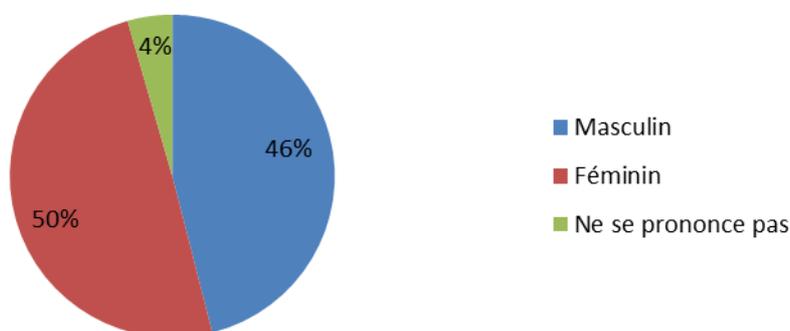
Données socio-économiques de ce panel

Âge (309 réponses)



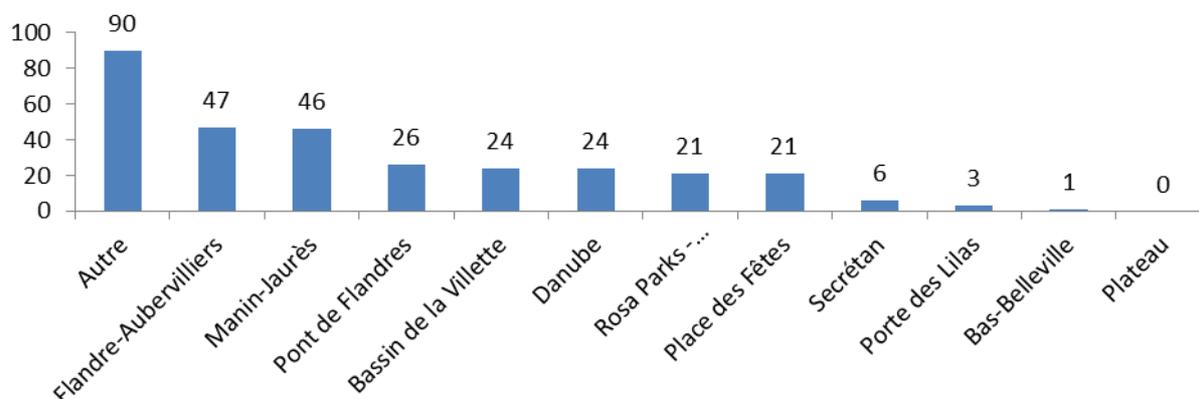
76% des jeunes ont entre 12 et 14 ans

Sexe (315 réponses)



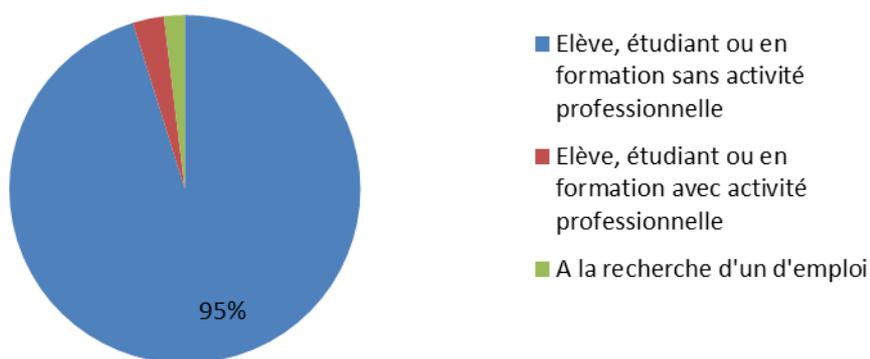
Lieu de résidence des répondants

(308 réponses)

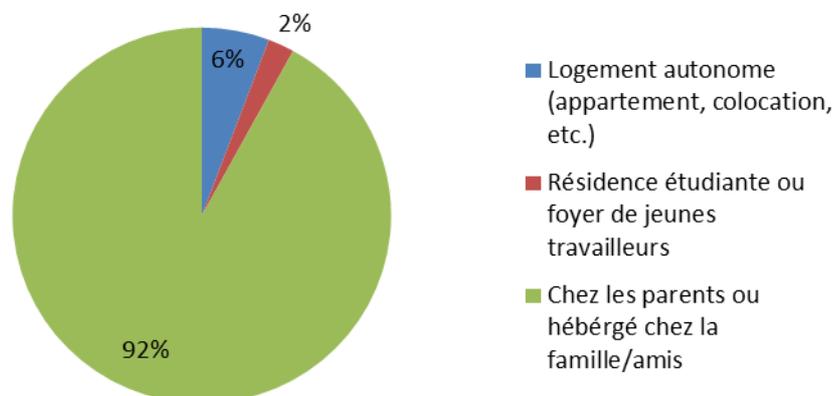


Situation scolaire ou professionnelle

(313 réponses)

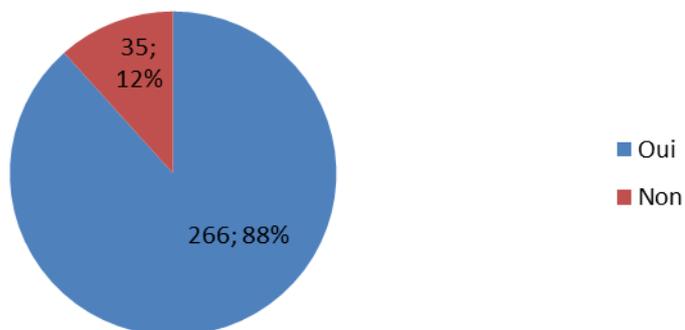


Situation résidentielle (312 réponses)

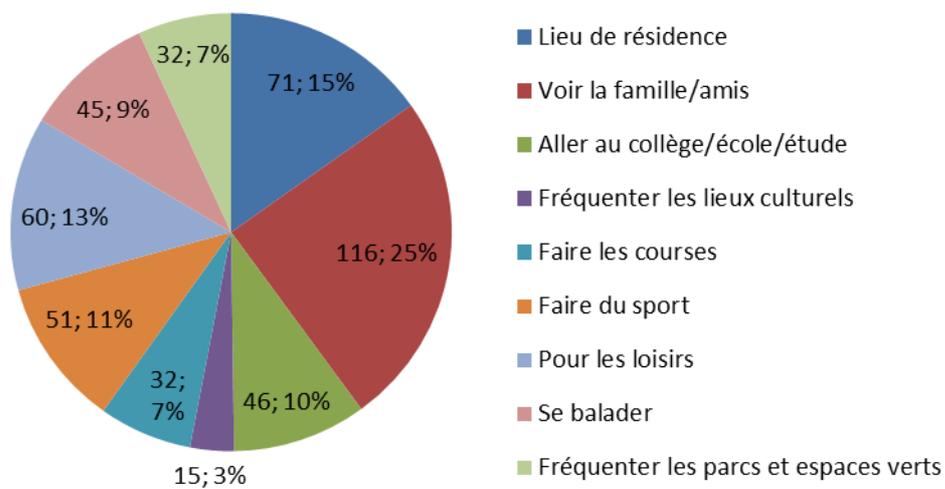


Compte-tenu du taux de réponses de résidence en « logement autonome », il est probable qu'il y ait eu des erreurs en raison de l'ordre des réponses proposées (cette réponse arrivant en premier).

Fréquentez-vous le 19e en dehors de votre quartier ? (301 réponses)



Pour quelle raisons ? (262 réponses)



Appréciation de l'arrondissement

Quelles sont les endroits où vous aimez aller dans votre quartier / arrondissement ?	Nombre de réponses	Quelles sont les principales qualités de votre quartier / arrondissement ?	Nombre de réponses
Les équipements sportifs	119	Animation / quartier vivant	87
Les parcs de l'arrondissement	97	Diversité / Mixité sociale	29
Le parc de la Villette	83	Cadre de vie	29
Les centres commerciaux	68	Proximité / accessibilité	13
Les Buttes Chaumont	63	Fraternité / solidarité	12
Les cinémas	52	Agréable de s'y balader	11
Les fast-food	42	Densité du réseau de transports en commun	6
Les piscines	43	Propreté du quartier	4
Les bibliothèques	41		
Les restaurants	15		
Le 104	17		
le bassin de la Villette	14		
Les collèges	12		
Les Centre Paris Anim'	11		
Les centres sociaux	8		
Le conservatoire	7		
La Place des fêtes	6		
Les théâtres	6		
La Cité des sciences	5		
l'avenue de Flandre	4		
La porte de la Villette	3		
La Philharmonie	3		
Le jardin d'Eole	2		
L'offre de services publics	2		
La butte du Chapeau rouge	2		

Dans quelles structures vous rendez-vous dans l'arrondissement pour vos besoins concernant votre santé ?	Nombre de réponses	Quelles sont les endroits que vous fréquentez pour être accompagné dans vos besoins pour l'avenir ?	Nombre de réponses
Médecin traitant	120	Collège	42
Hôpitaux	62	Centres sociaux et associations	28
Centres de santé	39	CIO	15
Pharmacie	25	Insertion par le sport	10
Centres dentaires	17	Pôle Emploi	8
Autre	6	Je suis trop jeune pour être concerné	8
		Je ne connais rien	8
		La cité des métiers	7
		Les bibliothèques	8
		Commerces locaux	2
		FIDEL	2
		CPA	1

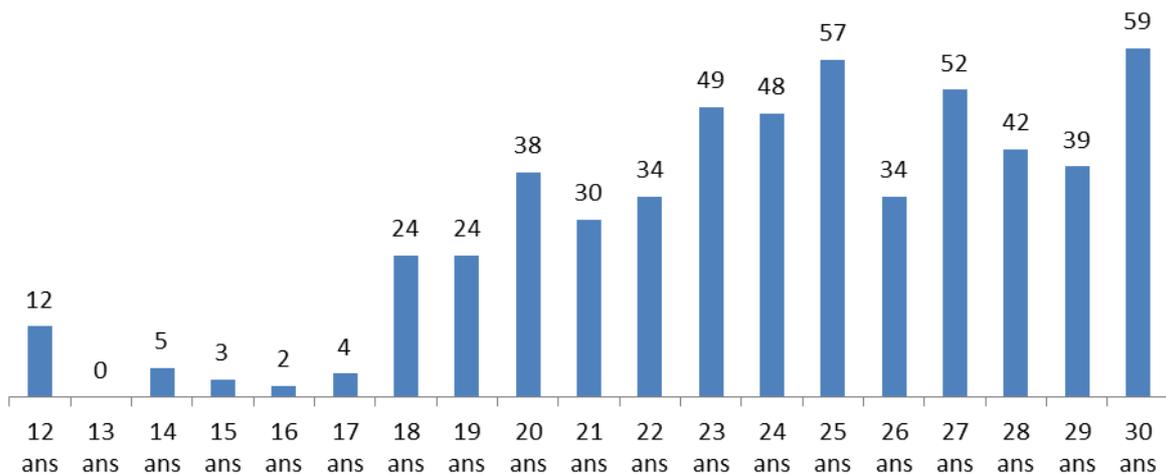
Qu'est-ce que vous n'aimez pas dans votre quartier / arrondissement ?	Nombre de réponses	Selon vous, que manque-t-il dans votre quartier / arrondissement ?	Nombre de réponses
La saleté	92	Espaces de jeunes pour ados	29
L'insécurité	38	Équipements sportifs	25
La pollution / le bruit	36	Centres commerciaux	22
Rien	17	Parcs et Espaces Verts	16
Le manque de commerces	10	Fast-food	12
Les grands ensembles	8	Bibliothèques	10
Le manque de logements	8	Parc d'attraction	12
Les bagarres	8	Cinémas	3
La pauvreté	5	Lieux d'expression culturelle	3
Le racisme	1	Équipements jeunesse	2
		Le travail	1

Appréciation de l'arrondissement en fonction des trois axes du CJA

Profil des répondants : 76% ont entre 12 et 14 ans ; 50% sont des femmes ; 100% habitent le 19 ^{ème} et 95% sont scolarisés au collège ; 92% habitent chez leurs parents		
Vivre-ensemble / cadre de vie / relations inter-quartiers / engagement des jeunes	Éducation / formation / orientation / insertion professionnelle	Accès à l'offre culturelle, sportive et de loisirs dans l'arrondissement
Intérêt à se retrouver dans les équipements sportifs, dans les parcs, les centres commerciaux et fast-food	De nombreux jeunes estiment avoir recours au collège puis les centres sociaux et associations pour leur orientation	Utilisation des équipements sportifs, majoritairement les stades et gymnases, manque d'équipements ou rénovation signalé
Intérêt à se retrouver dans d'autres espaces publics (pied d'immeubles)	Puis vient le CIO	attire pour les parcs (Villette et Buttes Chaumont)
Arrondissement apprécié pour son animation, sa forte mixité et son cadre de vie (espaces verts, etc.)	Les animateurs sportifs sont également mentionnés (donc prescripteurs auprès de ce public)	S'agissant de l'offre culturelle, les cinémas puis les bibliothèques sont les activités privilégiées
La saleté et la pollution/bruit sont les principales critiques de ces jeunes		Demande d'offres jeunes (jeux pour ados, salles de jeux, etc.)
Les bagarres et l'insécurité sont également mentionnées		Demande d'espaces verts et parcs

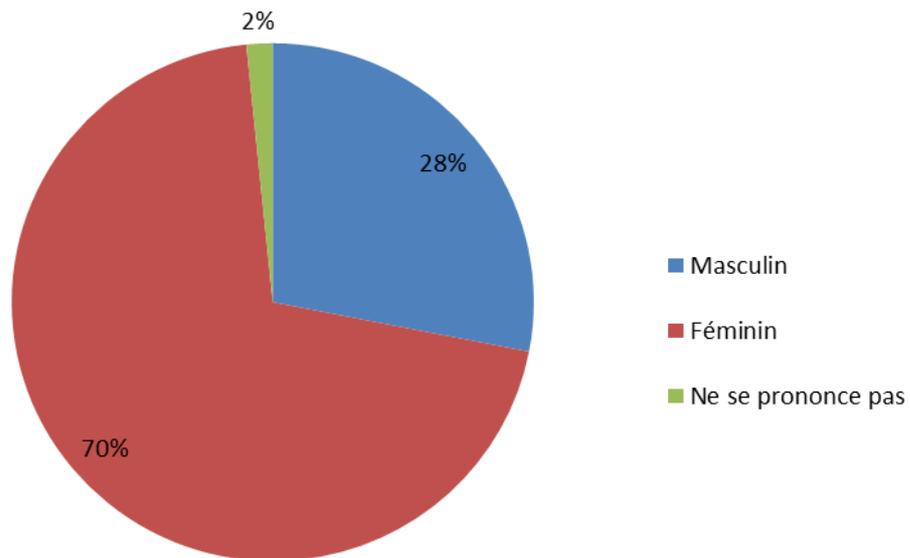
Résultats du questionnaire « 20 – 30 ans » - 577 répondants
Données socio-économiques

Âges (556 réponses)

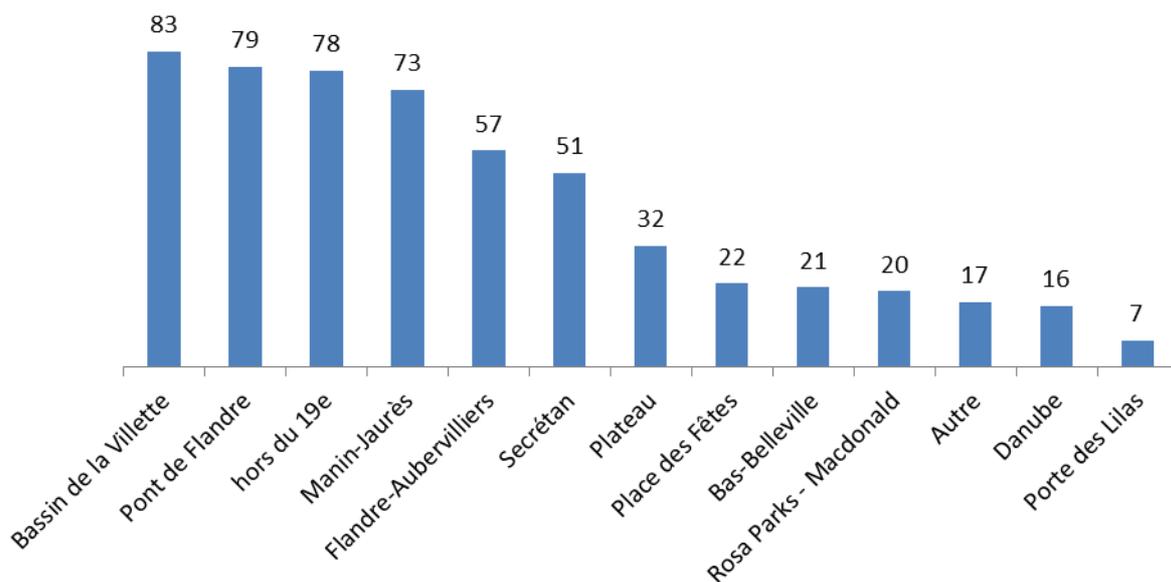


51% des jeunes de ce panel ont entre 25 et 30 ans et 36% ont entre 20 et 24 ans.

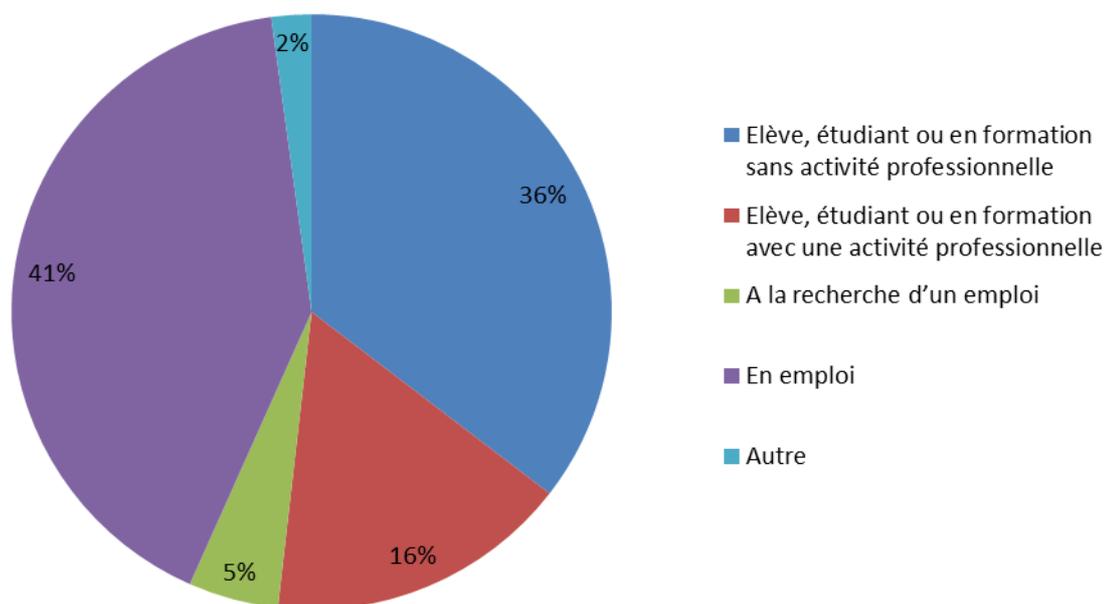
Sexe (556 réponses)



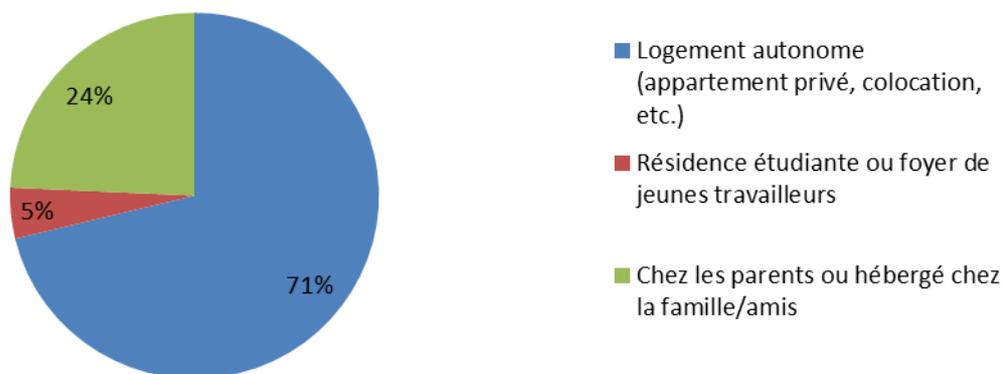
Lieu de résidence (556 réponses)



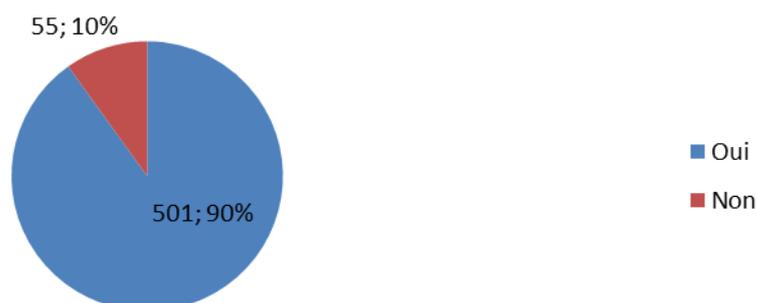
Situation professionnelle (556 réponses)



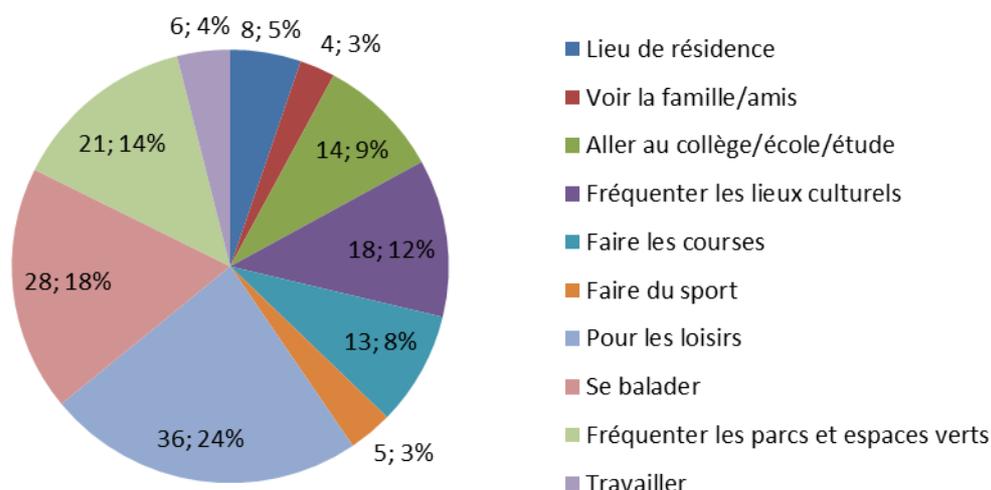
Situation résidentielle (556 réponses)



Fréquentez-vous le 19e en dehors de votre quartier ? (556 réponses)



Pour quelles raisons ? (153 réponses)



Appréciation de l'arrondissement

Quelles sont les endroits où vous aimez aller dans votre quartier / arrondissement ?	Nombre de réponses	Quelles sont les principales qualités de votre quartier / arrondissement ?	Nombre de réponses
Buttes Chaumont	403	Animation / quartier vivant	121
Canal de l'Ourcq	125	Diversité / mixité sociale	142
Parc de La Villette	361	Espaces verts	68
Bassin de la Villette	239	Bassin de la villette	43
104	121		
Les bars	138		

Dans quelles structures vous rendez-vous dans l'arrondissement pour vos besoins concernant votre santé ?	Nombre de réponses	Quelles sont les endroits que vous fréquentez pour être accompagné dans vos besoins pour l'avenir ?	Nombre de réponses
Autres	351	Aucun	133
Aucun	126	Pôle Emploi	43
Médecin généraliste/traitant	132	Cité des métiers	33
Hôpitaux	11	ENSAPLV	25
		Centre socioculturel Rosa Parks	3
		EPJ Flandre	3
		Bibliothèque	3
		CAF Tanger	3

Qu'est-ce que vous n'aimez pas dans votre quartier / arrondissement ?	Nombre de réponses
Saleté	77
Insécurité	45
Bruit / pollution	11

Appréciation de l'arrondissement en fonction des trois axes du CJA

Profil des répondants : 51% ont entre 25 et 30 ans et 36% ont entre 20 et 24 ans ; 70% sont des femmes ; 75% habitent le 19e ; 51% sont étudiants (avec ou sans activité pro) et 40% ne sont plus étudiants et ont une activité pro ; 71% habitent dans un logement autonome		
Vivre-ensemble / cadre de vie / relations inter-quartiers / engagement des jeunes	Éducation / formation / orientation / insertion professionnelle	Accès à l'offre culturelle, sportive et de loisirs dans l'arrondissement
Intérêt pour les parcs, le canal de l'Ourcq et ses bars	De nombreux jeunes estiment n'avoir recours à aucune structure pour leur recherche d'emploi, en 2ème position vient le Pôle Emploi	Attrait pour les parcs (Villette et Buttes Chaumont) et le canal
Arrondissement apprécié pour son animation, sa forte mixité et ses espaces verts	La Cité des métiers est également identifiée comme espace d'accompagnement pour l'emploi	Attrait pour les commerces de proximité et les bars
Ont signifié des désagréments liés à la saleté et l'insécurité		Attrait pour les lieux culturels
ont signifié un manque de commerces de proximité		Public moins en demande d'équipements sportifs
Peu de mention des relations inter-quartiers		



VILLE DE PARIS

Sous-direction de la jeunesse

**25 boulevard Bourdon
75004 Paris**

www.paris.fr